



Université
de Limoges



RAPPORT DE STAGE

L'attractivité du territoire creusois grâce au secteur associatif

Présenté par RAYNAUD Mathilde

Du 4 avril au 7 juillet 2022

Tuteur en entreprise: Madame RAPINAT Isabelle

Tuteur académique: Monsieur DEVAUX Éric

Etablissement / Formation : Université de Limoges / Master 2 D2A2E2S

Entreprise d'accueil : Clé de Contacts – 10 avenue de la République, 23200
AUBUSSON



Université
de Limoges



RAPPORT DE STAGE

L'attractivité du territoire creusois grâce au secteur associatif

Présenté par RAYNAUD Mathilde

Du 4 avril au 7 juillet 2022

Tuteur en entreprise: Madame RAPINAT Isabelle

Tuteur académique: Monsieur DEVAUX Éric

Etablissement / Formation : Université de Limoges / Master 2 D2A2E2S

Entreprise d'accueil : Clé de Contacts – 10 avenue de la République, 23200
AUBUSSON

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Isabelle RAPINAT, ma tutrice et directrice de l'association Clé de Contacts pour son accueil, sa sympathie, ses conseils avisés et le partage de son expérience pour le bon déroulement de mon stage.

J'adresse aussi mes remerciements à Monsieur David BARRAUD, directeur adjoint de Clé de Contacts pour sa grande disponibilité, son expérience, sa bienveillance et son aide qui m'a été précieuse tout au long de mon stage.

Je remercie également Laëtitia, Jessy, Aurélie, Benjamin, Coralie, Marie, Céline, Maud et Gamze soit l'ensemble des salariés de l'association pour le temps qu'ils m'ont accordé, pour leur grande gentillesse et bienveillance ainsi que pour les moments de partage, de convivialité, de joie et les liens qui ont été tissés.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des acteurs de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges que ce soit les enseignants ou le personnel administratif qui font tout leur possible pour assurer le bon déroulement de notre cursus universitaire y compris la bonne réalisation de notre stage et qui s'efforcent de nous dispenser des enseignements de qualité en s'adaptant à différentes situations notamment pendant cette période de crise sanitaire.

Je remercie plus particulièrement Monsieur Éric DEVAUX, professeur à l'Université de Limoges, pour sa disponibilité et ses judicieux conseils qui ont contribué au bon déroulement du stage ainsi qu'à la réalisation du rapport.

Enfin, je tiens à remercier mes parents et tous mes proches pour leur aide concernant la rédaction et la relecture de ce rapport et plus particulièrement Clément pour tous ses conseils et son expérience.

Sommaire :

Introduction :	1
I. La Creuse, un territoire hyper rural oscillant entre difficultés et atouts	6
A. Un territoire de difficultés démographiques et économiques	6
1. Une croissance démographique toujours en déclin	6
2. Un contexte économique défavorable	8
3. Un important secteur non marchand	10
B. Un territoire qui, malgré tout, possède de nombreux atouts	12
1. Un territoire où il fait bon vivre	12
2. Un prix de l'immobilier très attractif	12
3. Une terre de sports de plein air et de richesses culturelles	13
C. Les spécificités de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud	14
1. Des facteurs démographiques et économiques défavorables	14
2. Un territoire intercommunal s'organisant autour d'un pôle structurant	15
3. Le fonctionnement et les compétences de Creuse Grand Sud	17
II. L'importance du secteur associatif pour venir répondre aux besoins de la population	19
A. Les besoins de la population	19
1. Des besoins recensés dans la Convention Territoriale Globale	19
2. Des besoins dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Parentalité	20
3. Des besoins dans les domaines de la Jeunesse et de la Mobilité	21
4. Les besoins des publics adultes en termes d'insertion sociale et professionnelle	22
B. L'association Clé de Contacts : un centre social en réponse aux besoins de la population	23
1. Un pôle majeur du territoire	24
2. Une association qui s'adapte à la population de son territoire et à ses difficultés économiques et sociales	27
3. Une association diversifiée et polyvalente	29
III. L'organisation d'un forum des associations, revenant après deux ans d'absence, pour booster l'attractivité du territoire creusois	32

A. Les enjeux d'un forum des associations au service de l'attractivité du territoire creusoïs	32
1. Une journée conviviale de divertissement au sein du territoire	33
2. La valorisation du tissu associatif local	33
3. L'enjeu principal : le recrutement de bénévoles, membres et adhérents	34
4. Un gain de notoriété attirant de potentiels partenaires et financeurs	36
B. L'organisation administrative et technique de ce type d'événement	37
1. Le choix de la date, de la durée et du lieu	37
2. Le contact des associations et des établissements scolaires	38
3. L'aspect administratif : la déclaration de l'événement à la Préfecture et à la mairie	39
4. L'organisation technique : disposition des stands, programme de démonstrations, espace buvette et restauration	40
5. Une étape primordiale : la communication	41
6. Le travail préparatoire pour le jour-J	43
7. Le travail post-forum	43
C. Un monde associatif impacté par la crise sanitaire depuis deux ans	44
1. Les impacts de la crise sanitaire	45
2. La situation des associations	46
3. Les préoccupations	46
4. Les besoins des structures associatives	46
5. La vision du futur	47
Bilan professionnel et personnel :	48
Conclusion :	51
Bibliographie / webographie :	53

Introduction :

« Souvenez-vous, si vous avez un jour besoin que l'on vous tende la main, que vous en avez une au bout de votre propre bras. En vieillissant, souvenez-vous que vous en avez une seconde : la première sert à s'aider soi-même et la seconde à aider les autres. »

Audrey HEPBURN (1929 – 1993)

L'essence même du monde associatif correspond totalement à cette image de la « *seconde main [qui sert] à aider les autres* ». Les associations sont des acteurs essentiels de la vie locale. Elles sont là pour venir en aide à la population et notamment aux personnes défavorisées, pour répondre à des besoins non pris en compte ou pris en compte mais de manière insatisfaisante par le marché. Elles permettent également de créer du lien social, d'éviter l'isolement, de faire de nouvelles rencontres, d'évoluer en communauté...

Cependant, le secteur associatif a largement été mis à mal notamment financièrement à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 avec les différents confinements. Malgré tout, cette crise a également été l'occasion de révéler plus que jamais l'importance des associations dans la vie quotidienne. En effet, de nombreuses personnes ont connu des difficultés financières pendant la crise sanitaire ce qui les a plongé dans le besoin que ce soit au niveau financier, alimentaire, relationnel, médical, etc. Ces personnes ont donc fait appel à différentes structures associatives pour leur apporter de l'aide dans divers domaines.

Etant très attirée par le domaine du Droit et de l'Administration des Associations et des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, c'est tout naturellement que j'ai fait le choix de réaliser mes études dans ce domaine et d'effectuer mon stage de fin d'études de Master 2 dans une association. En effet, la citation d'Audrey HEPBURN reflète totalement ma façon de penser car j'aime venir en aide aux personnes dans le

besoin. Un stage en association me permet donc d'allier convictions personnelles et aspirations professionnelles.

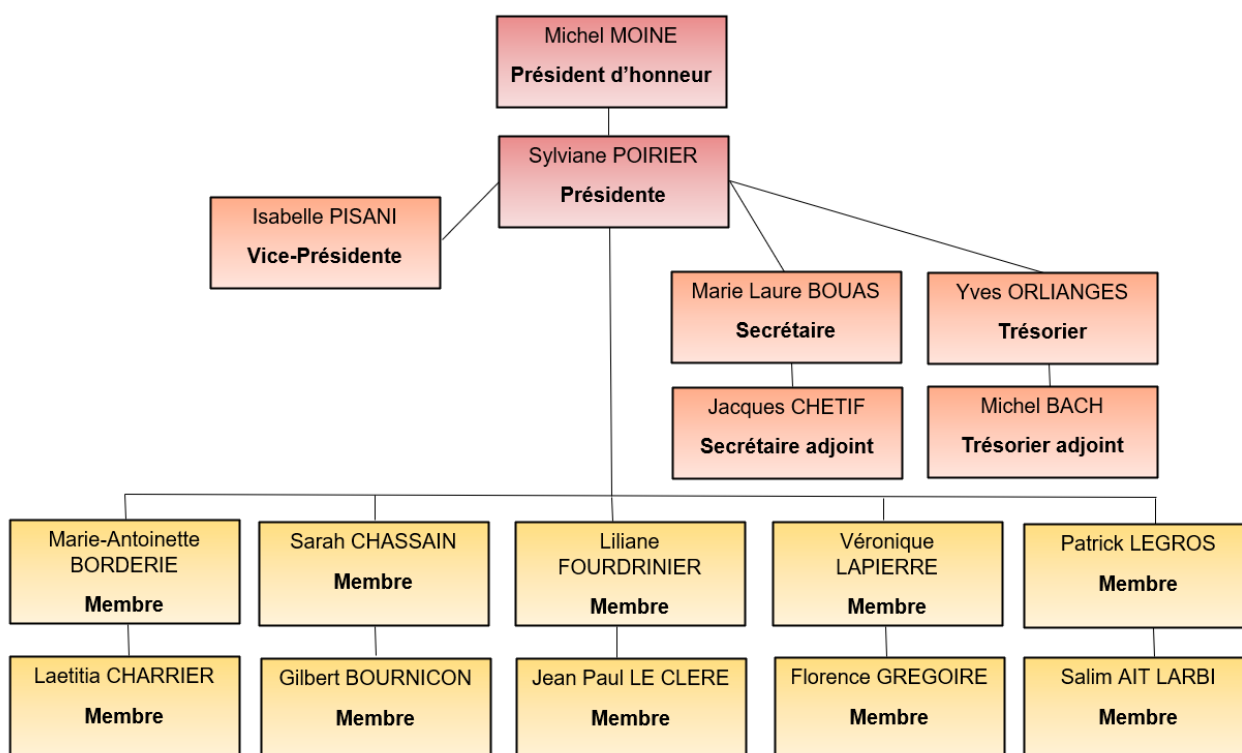
J'ai donc choisi l'association Clé de Contacts qui est un centre d'animation de la vie locale et qui a la particularité d'être un centre social grâce à l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse. Un centre social est une structure de proximité, portée par les habitants, qui propose diverses activités à la fois éducatives, familiales, sociales, culturelles et bien d'autres encore dans le but de répondre aux besoins de la population. Cette polyvalence, cette diversité des activités m'attire particulièrement ce qui a renforcé mon choix pour cette structure ainsi que le domaine de la petite enfance et de la jeunesse que j'apprécie particulièrement. De plus, l'association Clé de Contacts met un point d'honneur sur l'accueil des stagiaires au sein de la structure. En effet, l'association souhaite s'intégrer dans un processus de formation dans le but d'ancrer les jeunes sur le territoire creusois et de devenir une réelle source d'attractivité des jeunes en formation.

Enfin, étant creusoise d'origine, cela me tenait à cœur d'effectuer mon stage dans une association de ce département afin de participer à améliorer l'attractivité de ce territoire très souvent dénigré mais pourtant rempli d'atouts.

L'association Clé de Contacts a été créée en 2008. Avant, il s'agissait d'une antenne du Foyer des Jeunes Travailleurs dénommé Horizon Jeune à Aubusson. En effet, l'idée de centre social, et donc de Clé de Contacts, est née en 2002 à la demande d'habitants, d'élus et de travailleurs sociaux et a vu le jour en 2003. Le Foyer des Jeunes Travailleurs, par le biais de l'antenne Clé de Contacts, menait des actions qui relevaient entièrement d'un centre social telles que l'aide aux devoirs, un local jeunes, etc. En 2008, l'antenne Clé de Contacts a décidé de se séparer du Foyer des Jeunes Travailleurs et de devenir autonome et donc devenir une association à part entière. Depuis, elle fait l'objet d'un double agrément : celui de Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse et celui de Jeunesse et Education Populaire délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Creuse. Elle adhère également au Réseau creusois ALISO (Acteurs du Lien Social).

Les associations loi 1901 sont libres de choisir leur organisation. Cette dernière doit seulement être définie et précisée dans les statuts au moment de la création de l'association. Dans notre cas, la structure est organisée autour d'un conseil d'administration dont la Présidente est Sylviane POIRIER ainsi que d'une équipe salariée dont la directrice est Isabelle RAPINAT.

La composition du conseil d'administration :

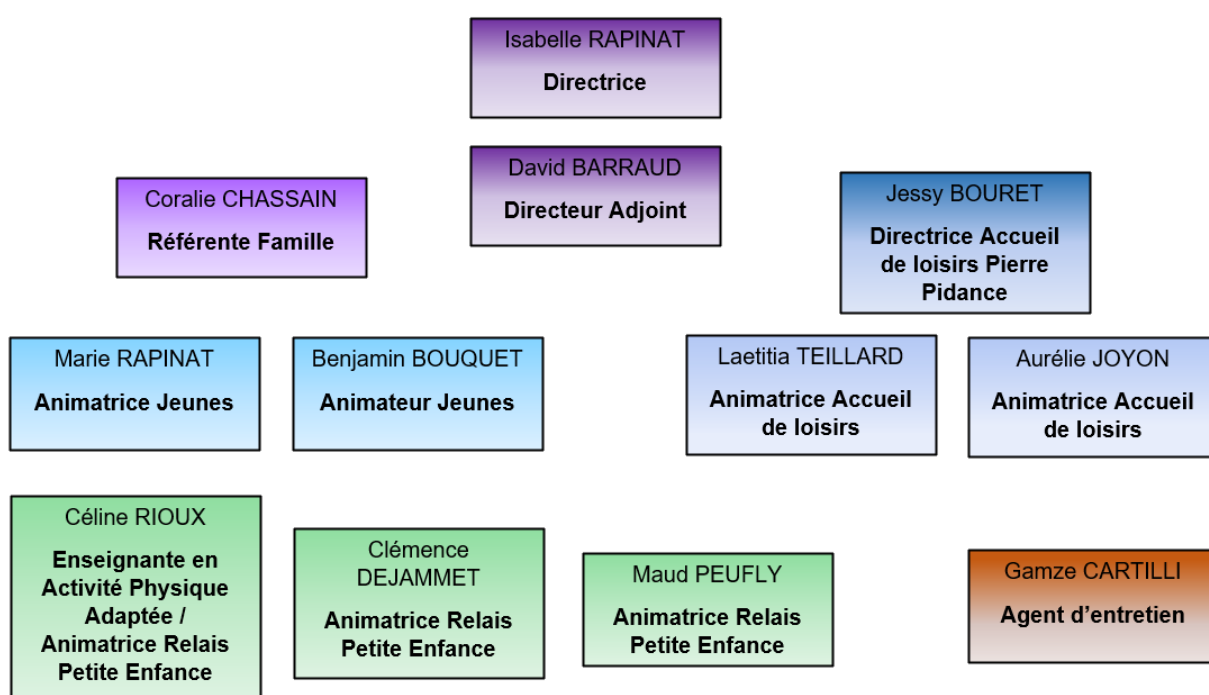


Comme nous pouvons le constater, le conseil d'administration est composé d'un Président d'honneur, de la Présidente, d'une Vice-Présidente, d'une secrétaire avec son adjoint, d'un trésorier avec son adjoint et de 10 membres élus.

Le rôle du conseil d'administration va être notamment d'assurer la gestion courante de l'association, de préparer le budget et d'en suivre sa bonne exécution et de préparer les réunions de l'Assemblée Générale.

La composition de l'équipe salariée :

Les décisions prises par le conseil d'administration seront mises en œuvre par l'équipe salariée qui est composée d'une directrice, d'un directeur adjoint, d'une référente famille, d'une agente d'entretien. De plus, il y a un secteur ado avec 2 animateurs jeunes, un secteur lié à l'accueil de loisirs Pierre Pidance avec une directrice et 2 animatrices et d'un secteur lié au Relais Petite Enfance avec 3 animatrices dont une qui dispose également d'une formation d'enseignante en Activité Physique Adaptée qui œuvre à mi-temps sur la Maison Sport Santé.



Ce qui est important à noter dans l'équipe salariée, c'est la polyvalence de l'ensemble des salariés qui est leur qualité première. En effet, ils sont tous en capacité d'intervenir sur différents services car ils peuvent s'adapter à différents publics de la petite enfance à l'âge adulte. Cette polyvalence a également pu être observée lors de l'accueil des familles ukrainiennes où toute l'équipe était pleinement mobilisée.

Lors de mon entretien avec la directrice, je venais avec le souhait de travailler sur le thème de l'égalité Femmes-Hommes qui me tient à cœur puisque des inégalités de sexe subsistent encore aujourd'hui. Au début de mon stage, j'ai pu faire le tour des services, discuter avec chaque membre de l'équipe, commencer à appréhender le

fonctionnement de la structure, assister à différentes réunions dont une sur la préparation du forum des associations qui est organisé par Clé de Contacts. C'est un sujet qui m'a fortement intéressé. J'ai donc exprimé mon envie de travailler sur cette organisation, envie qui était également partagée par ma directrice et mon directeur adjoint. Nous nous sommes donc accordés sur cette idée qui deviendrait donc mon fil conducteur pour ce stage et par conséquent mon sujet de rapport de stage. J'ai donc pu travailler sur l'organisation de ce forum mais j'ai également pu réaliser diverses tâches administratives telles que, par exemple, une convention de mise à disposition d'un véhicule, la préparation d'un dossier pour l'expert-comptable, j'ai pu participer à différentes réunions notamment sur la Convention Territoriale Globale, j'ai pu tenir l'accueil à la fois téléphonique et en face à face. J'ai aussi eu des missions de communication en réalisant des affiches et newsletter. Enfin, j'ai pu découvrir les métiers de l'animation. Toutes ces missions reflètent donc la polyvalence qui est le maître mot de l'association où j'ai effectué mon stage.

L'organisation du forum des associations étant la ligne conductrice de mon stage, j'ai donc réalisé mon rapport autour de ce sujet. Etant en stage dans la Creuse, un département très rural, j'ai souhaité lier l'organisation du forum des associations avec la question de l'attractivité d'un territoire hyper rural comme la Creuse. Mon rapport s'organise donc autour de la problématique suivante :

Comment un centre social associatif contribue-t-il à améliorer l'attractivité du territoire rural creusois ?

Pour répondre à cette problématique, mon plan s'articulera en trois parties, la première étant un diagnostic du territoire creusois oscillant entre difficultés et atouts (I), la deuxième s'appuie sur l'importance du secteur associatif pour venir répondre aux besoins de la population (II), enfin, la troisième et dernière partie est dédiée à l'étude de l'organisation du forum des associations qui est un événement venant améliorer l'attractivité du territoire creusois (III).

I. La Creuse, un territoire hyper rural oscillant entre difficultés et atouts

La Creuse est un département situé au centre de la France, entre Limoges et Clermont-Ferrand, aux portes du Parc Naturel Régional de Millevaches. Il convient donc d'analyser ce territoire hyper rural (A) qui possède, malgré tout, de nombreux atouts (B) puis de s'intéresser plus en détails à la Communauté de Communes Creuse Grand Sud (C).

A. Un territoire de difficultés démographiques et économiques

Le département creusois, étant le deuxième département le moins peuplé de France après la Lozère, est très souvent dénigré du fait de sa faible population et de sa ruralité. Sa croissance démographique est toujours en déclin (1) et le contexte économique est défavorable (2) mais il y a un important secteur non marchand (3).

1. Une croissance démographique toujours en déclin

D'après le dernier recensement de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2022 en Creuse est de 116 617 habitants. Le département creusois poursuit donc sa perpétuelle baisse au niveau de sa croissance démographique. En effet, depuis la fin du XIX^e siècle où le nombre d'habitants était de 284 942 en 1886, la Creuse connaît une perte de population continue. Entre 2013 et 2019, une perte de 4 255 habitants a été comptabilisée, ce qui équivaut, en moyenne à une baisse de 600 habitants par an. Il s'agit donc, dans la région Nouvelle-Aquitaine, de l'évolution démographique la plus défavorable. De plus, le département a une densité moyenne de 21.1 habitant au km² d'après les données de 2018 ce qui est assez faible.

Il est assez simple d'expliquer ce phénomène, il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, le département fait l'objet d'un solde naturel très largement déficitaire. Nous pouvons observer beaucoup plus de décès que de naissances. En 2020, 2 013 décès

ont été recensés contre seulement 758 naissances. Selon l'INSEE, en 2021, le taux brut de mortalité était de 16.9 pour mille, ce qui est le taux le plus élevé de l'ensemble des départements français. Par conséquent, cette donnée est assez alarmante et s'explique par le résultat d'une population très âgée, d'une part, et par le départ des jeunes d'autre part.

En effet, concernant les jeunes, ils partent du département pour aller faire leurs études supérieures notamment sur Clermont-Ferrand et Limoges car l'offre en Creuse est assez restreinte concernant l'enseignement supérieur. De plus, après leurs études, les jeunes reviennent rarement sur le département, du moins en début de carrière, puisqu'ils sont à la recherche d'opportunités professionnelles et ils souhaitent également découvrir de nouveaux horizons notamment dans des grandes villes où les services sont plus nombreux et où il y a des facilités de mobilité et de transport. De plus, les jeunes sont demandeurs de lieux festifs, animés où ils peuvent sortir, s'amuser, faire la fête.

A propos de la population vieillissante, 38.4% de la population creusoise a plus de 60 ans et 59.8% a au moins 45 ans soit les deux tiers. Les creusois sont la population la plus âgée de la région Nouvelle-Aquitaine. Le département du 23 a un âge médian de 52 ans contre 45 ans pour les Néo-Aquitains. Le problème de cette population âgée c'est qu'elle est marquée par l'isolement de ces personnes. Souvent, ces personnes vivent dans des maisons de campagne, dans d'anciennes fermes situées dans des petits villages éloignés des villes telles que Guéret, Aubusson, La Souterraine. Du fait de leur âge avancé, ces personnes ne vont plus conduire et ne disposant pas de transports en commun, elles ne pourront plus se rendre dans les villes pour, par exemple, aller faire leurs courses, aller faire des activités, etc. Ce qui va, par conséquent, engendrer de l'isolement. La Fondation « Petits Frères des Pauvres » a réalisé une étude en 2019 en collaboration avec CSA Research sur le thème « Isolement et territoires des personnes âgées ». Pour cela, plus de 1 500 personnes âgées de 60 ans minimum ont été interrogées. Il en ressort que l'isolement touche surtout les personnes avec de faibles revenus, les femmes et les personnes de plus de 85 ans. Sur les personnes interrogées, 32% affirment se sentir seules. Dans la région Nouvelle-Aquitaine, 22% des personnes âgées seraient dans une situation de

risque d'isolement du fait de leur manque de relation au quotidien mais aussi de leur éloignement géographique vis-à-vis des commerces, services publics, etc.

Cependant, la Creuse peut quand même se rassurer avec son solde migratoire positif (+ 0.3% par an) même s'il n'est pas assez important pour contrebalancer avec le solde naturel négatif. Un solde migratoire positif signifie que chaque année, il y a plus de nouveaux habitants qui viennent s'installer dans ce territoire verdoyant que d'habitants qui en partent, ce qui est une très bonne nouvelle car le département peut se vanter de cette petite attractivité. Attractivité qui pourrait être encore en hausse dans les mois et années à venir du fait de la crise sanitaire et plus particulièrement du fait des confinements et du télétravail puisque de nombreux citadins recherchent la verdure et le calme de la campagne et notamment des maisons avec jardin ce qui les amènent à venir s'installer dans des départements ruraux comme la Creuse où la paisibilité et la tranquillité sont les mots d'ordre. On peut également observer cet « exode urbain » au sein même du département puisque les « grandes » villes comme Aubusson, sous-préfecture de la Creuse, Guéret, préfecture de la Creuse, Bourgueuil ou Felletin perdent des habitants, environ 2% par an, qui partent s'installer dans les périphéries. En contrepartie, des petites villes comme Gouzou ou Sainte-Feyre gagnent des habitants chaque année.

2. Un contexte économique défavorable

La Creuse est un des départements les plus pauvres de France métropolitaine avec un taux de pauvreté de 18.1% en 2019, un taux supérieur de près de 4 points de pourcentage par rapport au taux national qui est de 14.5%. Pour la région Nouvelle-Aquitaine, le taux est de 13.4%. Cela veut dire qu'en Creuse près d'une personne sur cinq est dans une situation de pauvreté. C'est notamment sur la tranche d'âge des moins de 30 ans que le taux de pauvreté est le plus important avec un taux de 24.8% soit près d'un creusois de moins de 30 ans sur quatre. Un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Il y a deux types de seuil de pauvreté, un à 50% et à un 60% du revenu médian. En général, c'est ce second seuil de 60% du revenu médian qui est utilisé par l'INSEE, par les pays européens, dont la France, et par Eurostat. En France, actuellement, le seuil de pauvreté est fixé à 1 102€ par mois pour une personne vivant seule. Il s'agit ici du revenu disponible, c'est-à-dire du revenu après impôts. En moyenne, un creusois a un

salaire net mensuel de 1 911€ en 2019 contre 2 448€ pour la moyenne nationale. Ce salaire plus bas que la moyenne nationale est à relativiser puisque la vie est moins chère en Creuse.

Concernant l'imposition des ménages creusois, il y a 44.6% de ménages fiscaux imposés selon les données de 2019, soit un peu moins de la moitié.

D'après l'étude réalisée par la Fondation « Petits Frères des Pauvres » et CSA Research, sur les personnes interrogées de 60 ans et plus, 28% souhaiteraient davantage de transports en commun en zone rurale mais également un meilleur réseau de téléphonie mobile avec un meilleur accès à Internet pour 25% et 23% réclament plus de commerces de proximité. Cette situation s'applique parfaitement au territoire creusois qui souffre de ces 3 phénomènes cumulés à savoir : le manque de transport en commun, le manque de commerces de proximité et le manque de réseau mobile et Internet. Ces phénomènes ne touchent pas que les personnes âgées, il y a un impact sur toutes les tranches d'âge et notamment chez les adolescents et les jeunes adultes. Par conséquent, ces types de public ne restent pas et quittent le département pour aller rechercher ailleurs ce qui leur manque ici. Malheureusement, ce sont ces personnes qui sont importantes, dans le futur, pour le développement et pour la croissance démographique du département.

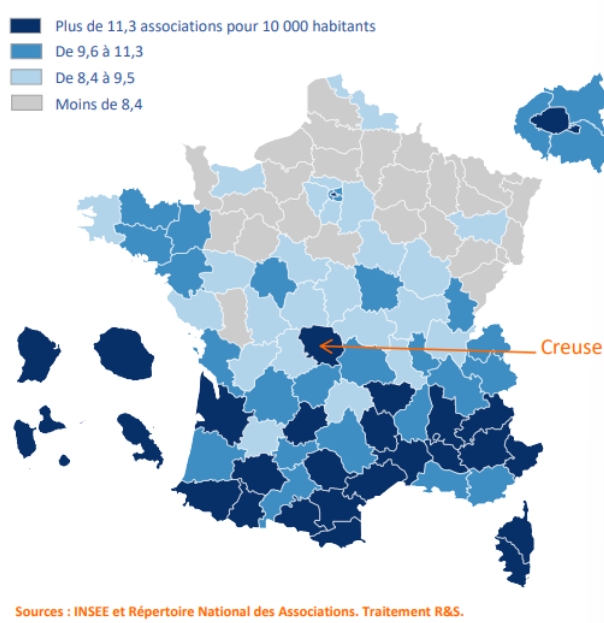
A propos de l'emploi, le taux de chômage en Creuse au troisième trimestre 2021 selon le Bureau International du Travail (BIT) était de 7.4% contre 8% en France hors Mayotte. Les secteurs d'activité qui recrutent le plus sont l'administration publique (enseignement, santé, action sociale) en première position, suivie du commerce, transports en deuxième position puis de l'agriculture en troisième position. A propos, du niveau de diplômes, sur 95 576 personnes de 15 ans et plus non scolarisée, environ un tiers (30.6%) ont un CAP, BEP ou équivalent, environ un quart (25.3%) n'ont aucun diplôme ou certificat d'études primaires et seuls 4.4% ont un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +5 ou plus.

Le constat montre donc que la pauvreté est belle et bien présente sur le territoire creusois. Le contexte économique global est également défavorable avec un faible salaire net mensuel moyen, une faible imposition des ménages, un manque de

transports en commun et de commerces de proximité, un réseau de téléphonie mobile et Internet insatisfaisant, une certaine importance du secteur agricole et un faible niveau de diplômes. Cela engendre plusieurs conséquences avec notamment un nombre important de dossiers de surendettement. Il y a le versement de nombreuses prestations sociales comprenant des prestations familiales, des prestations de logement et des minima sociaux. Enfin, nous pouvons constater une forte demande d'aide alimentaire pour des familles dans le besoin, notamment des familles monoparentales mais aussi pour des personnes seules et surtout pour des jeunes.

3. Un important secteur non marchand

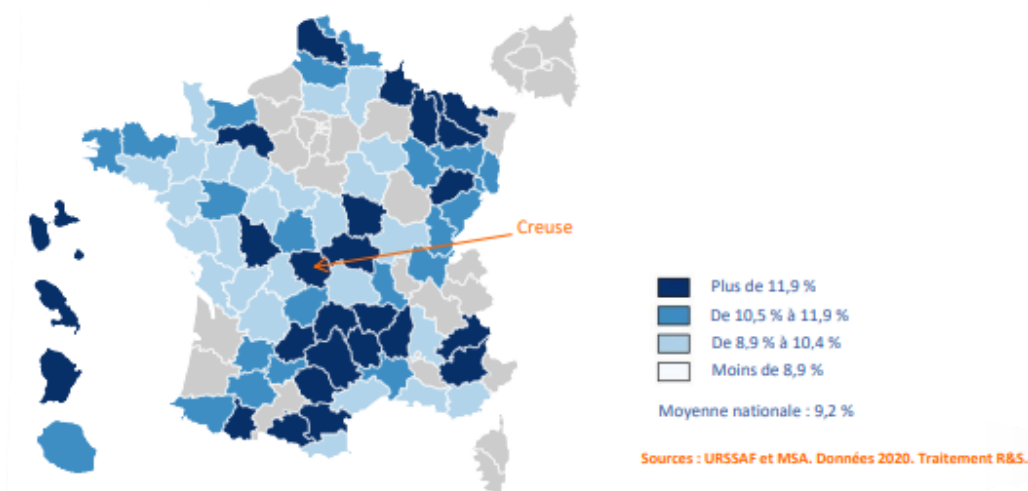
La France compte près de 1.5 million d'associations, 12.5 millions de bénévoles et 1.8 million de salariés associatifs. La Creuse est un département où il y a un important secteur associatif. Il est compliqué de donner des chiffres précis notamment car il est difficile de connaître la date de fin de vie d'une association et d'autres sont mises en sommeil ou ne sont pas déclarées. Nous estimons donc entre 3 000 et 3 500 associations actives dans le département en 2021. S'agissant du nombre des bénévoles, il est estimé entre 29 000 et 32 000. Il faut noter que la Creuse est un des départements avec le plus de créations d'associations entre juillet 2018 et juillet 2021 avec 11.9 nouvelles associations pour 10 000 habitants, sachant que la moyenne nationale est de 10.



Les associations nouvellement créées dans le département concernent surtout les secteurs de la culture (18.7%), des loisirs (14.6%), du sport (14.3%), des amicales et entraide (10.2%) puis de l'environnement (10%).

Cependant, il faut être vigilant sur un point. A première vue, avoir un nombre important d'associations semble être une chose positive mais cela peut se transformer en point négatif si toutes les associations agissent de manière individuelle de sorte à engendrer une certaine concurrence, ce qui peut donc devenir rapidement néfaste pour le public.

Concernant l'emploi associatif, nous pouvons dénombrer 3 260 salariés associatifs dans 330 associations employeuses soit 15.8% des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé de la Creuse, sachant que la moyenne nationale est de 9.2%.



L'emploi associatif est donc assez conséquent. 68% de ces emplois relèvent du secteur social et notamment de l'aide à domicile, de l'hébergement médicalisé, de l'aide par le travail, de l'accueil de jeunes enfants, d'enfants, d'adolescents, d'enfants handicapés et d'autres actions sociales sans hébergement.

Le département numéro 23 connaît donc de nombreuses difficultés à la fois au niveau démographique mais aussi au niveau économique ce qui fait qu'il est souvent méprisé, dénigré mais il peut quand même se vanter de plusieurs atouts.

B. Un territoire qui, malgré tout, possède de nombreux atouts

La Creuse, bien souvent dénigrée, est pourtant un département qui regorge d'atouts comme sa tranquillité et sa qualité de vie (1), son prix de l'immobilier très attractif (2) mais c'est également une terre de sports de nature et de plein air et qui possède une grande richesse culturelle (3).

1. Un territoire où il fait bon vivre

Tout d'abord, sa ruralité et sa faible densité de population fait qu'il s'agit d'un département où le calme, la tranquillité et la quiétude règnent. C'est l'endroit parfait pour venir se ressourcer et pour trouver un véritable havre de paix. En effet, il n'y a pas de grandes agglomérations, pas d'embouteillage à n'en plus finir, ce qui évite certaines situations de stress. Ici, les villes sont à taille humaine, ce qui est propice aux solidarités entre voisins. Cette ruralité a longtemps été un handicap, mais depuis quelques années, de nombreuses personnes souhaitent quitter le stress des grandes villes, l'insécurité, la pollution pour venir s'installer à la campagne. La crise sanitaire de la Covid-19 a également accentué ce phénomène notamment à cause des confinements où de nombreuses personnes ont réalisé l'importance d'avoir un extérieur. La Creuse est donc un territoire où se trouvent de nombreuses maisons secondaires, souvent des maisons à rénover, dont les propriétaires vivent dans les grandes métropoles.

2. Un prix de l'immobilier très attractif

La Creuse est également très attractive de par son prix de l'immobilier qui est très abordable. En effet, à la vente, le prix moyen du mètre carré est de 772€ contre 11 074€ pour Paris par exemple. A la location, le prix moyen au mètre carré pour la Creuse est de 8€ contre 32€ pour Paris. De plus, vivre dans ce département ne signifie pas être coupé du reste du monde et être enclavé puisqu'il est proche des grands axes grâce à son réseau routier et ferroviaire. Deux autoroutes, l'A20 (Bourges-Montauban) et l'A89 (Lyon-Bordeaux), entourent le département. Par sa position centrale, la Creuse, et notamment la ville de Guéret, permet de rallier plusieurs grandes villes en moins de 4 heures. Limoges est à trois quarts d'heure de route, Clermont-Ferrand à

1h30, à 2 heures nous retrouvons Vichy et Poitiers puis Lyon, Bordeaux, Paris et Toulouse sont à 3h30 de trajet.

3. Une terre de sportifs de plein air et de richesses culturelles

Pour les adeptes du sport de nature et de plein air, la Creuse est le territoire parfait. Différentes activités sont possibles dans cet environnement verdoyant. Par exemple, la ville de Guéret a été labellisée « Terre de jeux 2024 » et l'Institut Régional de Formation Jeunesse et Sport (IRFJS), qui se trouve aussi à Guéret, a été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 pour la préparation des épreuves de VTT qui s'effectuera dans les Monts de Guéret et dans la Forêt de Chabrière.

Enfin, la Creuse est un territoire de patrimoine, d'histoire, de richesses culturelles et où le tourisme se développe énormément et notamment l'aspect tourisme vert avec par exemple le Lac de Vassivière. La Tapisserie d'Aubusson a une renommée mondiale avec l'inscription de ce savoir-faire en 2009 au « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco ». La Cité Internationale de la Tapisserie est un site très fréquenté par les touristes qui ensuite continuent leur visite dans les petites ruelles remplies de charme de la ville d'Aubusson qui borde la Creuse avec sa Tour de l'Horloge et les ruines de son ancien château-fort médiéval. La Vallée des peintres à Crozant est également un lieu incontournable de ce beau département. Ce sont notamment des peintres impressionnistes comme Claude Monet qui ont immortalisé ce magnifique paysage du confluent des deux Creuse et de l'ancienne forteresse. A propos de Crozant, George Sand disait d'ailleurs « *Tout y enflamme l'imagination... tout y serre le cœur* », un territoire donc propice à la créativité et à l'imagination. De plus, le département bénéficie d'une richesse gastronomique avec notamment le célèbre gâteau aux noisettes « le Creusois », le fondu creusois, le pâté aux pommes de terre, le clafoutis aux cerises et bien d'autres encore.

Tous ces atouts se retrouvent dans la Communauté de Communes Creuse Grand Sud dont nous allons étudier les spécificités.

C. Les spécificités de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud

La Creuse est divisée en plusieurs intercommunalités dont la Communauté de Communes Creuse Grand Sud. Pour commencer, un rapide point sera fait sur les facteurs démographiques et économiques défavorables (1). Ensuite, il conviendra d'étudier l'organisation de ce territoire autour d'un pôle structurant (2) et de finir par le fonctionnement et les compétences de l'intercommunalité (3).

1. Des facteurs démographiques et économiques défavorables

Depuis 1975, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud connaît un déclin démographique avec une diminution de 28% de sa population, ce qui équivaut à une évolution annuelle de -0.6% soit moins 72 habitants par an. Ce sont notamment le pôle structurant, Aubusson, et un des pôles secondaires, Felletin, qui perdent des habitants. Cependant, d'autres communes comme Faux-la-Montagne, Saint-Marc-à-Frongier et Saint-Quentin-la-Chabanne gagnent des habitants ce qui révèle une certaine attractivité de ces petits villages.

Les facteurs démographiques et économiques vont suivre la tendance départementale. Nous sommes face à une population de plus en plus âgée puisque 34% a plus de 60 ans et la part des moins de 14 ans ne représente que 13.2%. 43% des ménages sont composées d'une personne seule et dans plus de 80% des cas, ce sont des personnes âgées de plus de 65 ans et souvent en situation d'isolement. En 2018, il y avait 7.5% de familles monoparentales sur l'établissement public de coopération intercommunale et en tout, il y avait 1 531 familles avec enfants en 2016. De plus, nous pouvons noter qu'il y a une forte population turque notamment dans la ville d'Aubusson. Le taux de chômage est de 14% au sein de l'intercommunalité. La population est peu diplômée avec un tiers qui ne possède aucun diplôme ou un brevet des collèges au plus. Le taux de pauvreté de l'EPCI est de 20.8% avec un revenu médian disponible par unité de consommation de 17 972€ par an en 2016. De plus, presque deux tiers des ménages fiscaux n'étaient pas imposables en 2016.

Comme au niveau départemental, nous sommes donc face à une population vieillissante qui rencontre des difficultés sociales et économiques avec un faible pouvoir d'achat. Cependant, nous pouvons tout de même souligner l'attractivité de certains villages qui ont un solde migratoire positif et qui gagnent des habitants chaque année.

De plus, la Communauté de Communes peut se vanter de son nombre d'associations qui est de 929 qui sont enregistrées au sein du Répertoire National des Associations.

2. Un territoire intercommunal s'organisant autour d'un pôle structurant

Cette intercommunalité rurale, située dans le sud de la Creuse, a été créée le 1er janvier 2014 à la suite de la loi de réforme des collectivités territoriales. Elle est issue de la fusion des anciennes Communautés de Communes d'Aubusson-Felletin datant de décembre 2000 et du Plateau de Gentioux datant de décembre 1992 ainsi que les communes de Croze, Gioux et Saint Sulpice les Champs qui sont venues se greffer sur cette nouvelle intercommunalité. Elle regroupe 26 communes. C'est un territoire assez étendu avec une superficie de 613 km² et avec une densité de population faible de 20.1 habitants par km² pour une population de 12 128 habitants.

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud s'organise autour d'un pôle structurant qui est la ville d'Aubusson, la sous-préfecture de la Creuse, qui compte 3 328 habitants en 2018. Il s'agit de la troisième commune la plus peuplée de Creuse après Guéret (12 889) et La Souterraine (5 094). Aubusson est une ville assez vivante et dynamique qui est très bien desservie au niveau des commerces, de l'artisanat et des services (gendarmerie, centre de finances publiques, pôle emploi, banques, bureau de poste...). Concernant le domaine de la santé, la ville a un rôle central avec le Centre Hospitalier, de nombreux dentistes, médecins omnipraticiens, kinésithérapeutes... Aubusson s'impose également comme un pôle central au niveau de l'offre culturelle avec la Scène Nationale, le Cinéma « Arts et Essais » et surtout la Cité Internationale de la Tapisserie. En effet, la filière art textile et art tissé a une place prépondérante puisque, comme expliqué précédemment, le savoir-faire de la

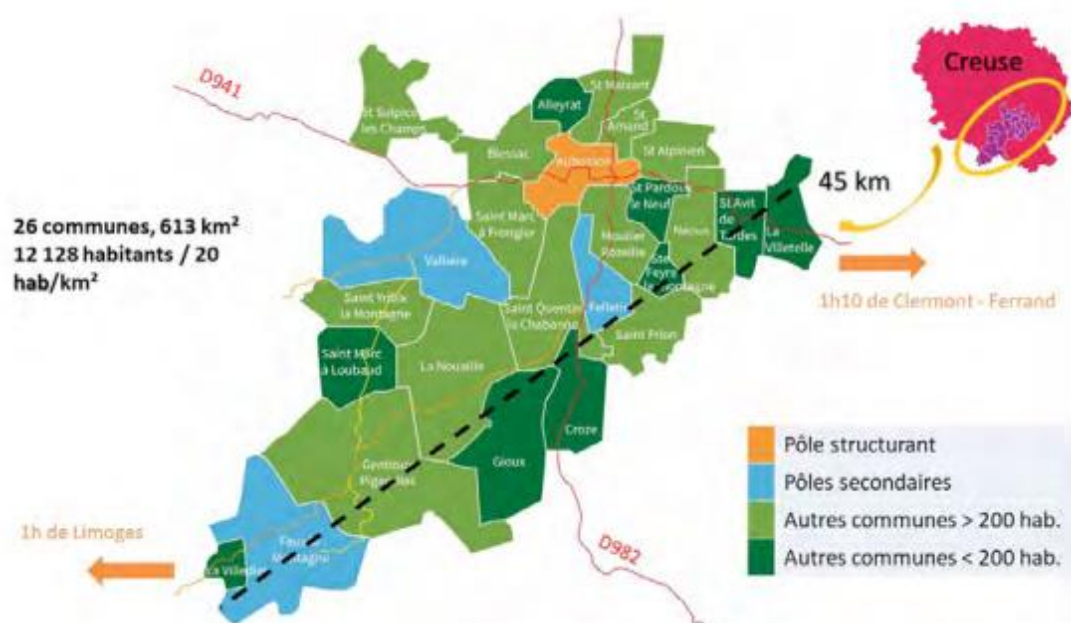
tapisserie a été inscrit en septembre 2009 au « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco ».

Trois pôles secondaires viennent soutenir ce pôle structurant. Il s'agit de Felletin (1 554), Vallière (718) et Faux-la-Montagne (429).

Felletin est assez bien desservi au niveau des commerces, de l'artisanat et des services. C'est notamment le Lycée des Métiers et du Bâtiment qui fait la renommée de la ville puisque c'est le premier lycée professionnel en France à se consacrer aux métiers du Bâtiment. Il est labellisé « Campus des métiers et des qualifications de la construction durable et de l'éco-réhabilitation ».

Vallière est un petit bourg assez dynamique qui connaît un solde démographique positif. On dénombre 10 commerces, 18 artisans et 55 entreprises. Le bourg dispose d'une école et il y a une petite offre de soins.

Faux-la-Montagne, comme Vallière, dispose de nombreuses entreprises et joue le rôle d'un vrai pôle de proximité « relais » pour les habitants du sud de l'intercommunalité. Il y a une bonne offre en matière de soins et d'éducation ainsi que d'autres services tels qu'une crèche associative, une épicerie, un restaurant, etc.



¹ Source : Schéma issu du « Portrait de territoire – Creuse Grand Sud 2020 »

3. Le fonctionnement et les compétences de Creuse Grand Sud

Certains des conseillers municipaux des 26 communes de l'intercommunalité vont être élus pour siéger au conseil communautaires. Ces conseillers communautaires, au nombre de 45, vont élire en leur sein les membres du bureau de la Communauté de Communes qui est composé de la Présidente, Madame Valérie Bertin, et de 9 Vice-Présidents.

Le rôle du Bureau est de régler les affaires pour lesquelles il a une délégation et de préparer les propositions qui seront soumises au Conseil communautaire. La Présidente est en charge de présider le Conseil et le Bureau et de gérer le fonctionnement quotidien des services de la Communauté de Communes. Le Conseil communautaire, qui est l'organe délibérant de l'intercommunalité, aura pour mission de voter le budget et de déterminer les orientations des politiques communautaires.

Les compétences obligatoires de la Communauté de Communes sont l'aménagement de l'espace communautaire, le développement économique du territoire, la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la politique du logement social d'intérêt communautaire et du cadre de vie, la voirie d'intérêt communautaire et les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.

Pour les compétences facultatives et supplémentaires, il s'agit de l'action sociale d'intérêt communautaire, le soutien aux actions menées par les associations, la politique culturelle communautaire, l'assainissement non collectif, la protection et mise en valeur de l'environnement et soutien des actions de maîtrise de ma demande d'énergie, l'élaboration et mise en œuvre d'un schéma d'itinéraires de promenades, de randonnées et de sentiers d'interprétation, la gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire et la mutualisation de l'ingénierie territoriale et de matériel. Ce sont surtout les compétences facultatives et supplémentaires qui vont nous intéresser dans ce rapport vis-à-vis de l'association Clé de Contacts avec notamment l'action sociale d'intérêt communautaire, qui comprend la politique de l'Enfance et de

la Jeunesse et les actions sociales à destination des personnes défavorisées, mais aussi le soutien aux actions menées par les associations.

Plus précisément, concernant la Politique de l'Enfance et de la Jeunesse, la Communauté de Communes est, en vertu de ses statuts : *« compétente, en lieu et place des communes, pour l'étude, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures d'accueil en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et des familles [...] ». Sont concernés :*

- *La coordination « petite enfance » sur le territoire ;*
- *Les structures multi-accueil (crèches et haltes garderies) ;*
- *Les relais d'assistantes maternelles, fixes ou itinérants (Ram) ;*
- *Les maisons d'assistantes maternelles, fixes ou itinérants (Mam) ;*
- *Les accueils de loisirs sans hébergement (Alsh).*

La communauté de commune est également compétente pour toutes les actions inscrites dans les contrats en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole et inscrit son action en partenariat avec les associations du territoire intéressées par ces questions ».

Concernant l'action sociale à destination des personnes défavorisées et notamment le soutien aux actions menées par les associations, les statuts stipulent : *« En dehors de missions de service public explicitement déléguées à une association, la Communauté de Communes peut apporter un soutien financier au fonctionnement des associations dont l'activité présente un caractère unique, sans équivalence sur le territoire intercommunal et répond au projet de territoire ».*

Comme il est stipulé dans les statuts, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud va pouvoir soutenir financièrement les associations de l'intercommunalité, comme Clé de Contacts, en fonction de leurs activités qui sont des activités qui viendront répondre aux différents besoins de la population, besoins qui ressortent du diagnostic qui a été réalisé plus haut dans ce rapport.

II. L'importance du secteur associatif pour venir répondre aux besoins de la population

Le secteur associatif va venir répondre aux problématiques de la population, notamment celles des personnes défavorisées, qui ne sont pas prises en compte par le marché ou qui sont prises en compte mais de manière insatisfaisante. En effet, la population a des besoins (A) et pour y répondre efficacement, les associations vont collaborer avec différentes institutions, collectivités ou différents partenaires. C'est le cas de l'association Clé de Contacts qui a un fort impact sur la Communauté de Communes Creuse Grand Sud et qui vient apporter des réponses aux problématiques des habitants du territoire (B).

A. Les besoins de la population

La population creusoise, et plus particulièrement la population de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, a des besoins qui sont recensés notamment dans la Convention Territoriale Globale (1). Ces besoins concernent différents domaines tels que la petite enfance, l'enfance, la parentalité (2), la jeunesse, la mobilité (3) et des besoins plus à destination des adultes et seniors en termes d'insertion sociale et professionnelle (4).

1. Des besoins recensés dans la Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale est une convention qui a été signée entre la CAF de la Creuse et la Communautés de Communes de Creuse Grand Sud pour la période 2020-2024. Cette convention est en lien avec la branche « Famille » de la CAF et l'objectif est de définir et mettre en œuvre une stratégie globale sur le territoire pour répondre aux problématiques de la famille. Pour déterminer ces problématiques, un diagnostic partagé a été réalisé en collaboration avec les différents partenaires et acteurs de terrain dont les associations. Cette convention se déroule en quatre temps. Le premier est d'identifier les besoins de la population du territoire de l'intercommunalité, le deuxième est de cibler les priorités sur lesquelles il faut privilégier l'intervention, le troisième est de pérenniser et optimiser l'offre existante puis

le quatrième est de développer de nouvelles actions qui viendraient répondre à des besoins qui ne sont pas encore satisfaits. 4 axes de travail ont été dégagés de ce diagnostic :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle

Pour assurer la coordination et le suivi de la Convention Territoriale Globale, trois instances ont été créées avec un comité de pilotage, un comité technique partenarial de suivi des services petite enfance, enfance et jeunesse, soutien à la parentalité ainsi que des groupes de travail thématiques. Un point d'honneur est mis sur la participation et la collaboration des acteurs de terrain tels que les associations pour la réussite de la Convention Territoriale Globale.

2. Des besoins dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Parentalité

Avec plus de 1 500 familles avec enfants en 2016 sur le territoire de Creuse Grand Sud, il est évident que ces familles aient des besoins en termes de petite enfance, d'enfance et de parentalité.

Concernant la Petite Enfance et l'Enfance, les besoins seront principalement liés aux différents modes de garde possibles. Pour les plus petits, il s'agira des crèches, des assistantes maternelles. Pour les grands, ce seront surtout des questions de garderie sur du temps périscolaire avant et après l'école, d'aide aux devoirs, etc. Sur les modes de garde pour les plus petits, nous sommes face à une problématique principale sur la Communauté de Communes qui est la diminution du nombre d'assistantes maternelles. En effet, chaque année il y a des départs en retraite et il faut noter que 51% des assistantes maternelles du territoire ont plus de 50 ans. Une tension pourrait donc apparaître dans les prochaines années. De plus, les nouvelles assistantes maternelles qui entrent sur le marché du travail préfèrent travailler en

dehors de leur domicile pour aller en structure collective comme dans des Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s dites MAM. Certaines familles sont aussi en demande de solutions de gardes pour des horaires atypiques puisque certains parents n'ont pas de familles dans le département qui peuvent garder les enfants et ont des horaires de travail atypiques mais ils ne trouvent pas de moyens de garde pour ces horaires-là.

Les besoins pour la petite enfance et l'enfance sont aussi orientés sur la recherche d'activités et de loisirs. Pour les enfants en âge d'aller à l'école, ça sera sur du temps extrascolaire. Pour l'enfance, nous pouvons également citer le besoin d'accompagnement à la scolarité.

A propos de la parentalité, nous allons surtout être sur un besoin de soutien à la parentalité. Que ce soit pour de jeunes parents accueillant leur premier enfant et découvrant la fonction parentale, pour des parents en instance de divorce ou en cours de séparation, pour des familles nombreuses ou pour des familles monoparentales où le parent peut se sentir en difficulté, le soutien à cette parentalité est absolument nécessaire. En effet, le taux de familles nombreuses et de familles monoparentales de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud est un peu plus élevé que le taux départemental.

Un autre besoin est présent dans le domaine de la Petite Enfance – Enfance – Parentalité, il s'agit de l'accueil d'enfants en situation de handicap notamment dans les accueils de loisirs sans hébergement (Alsh) périscolaires et extrascolaires. En effet, il y a un besoin de formation au niveau des animatrices et animateurs dans ces structures pour accueillir ce type de public dans les meilleures conditions qui soient.

3. Des besoins dans les domaines de la Jeunesse et de la Mobilité

Concernant la jeunesse, c'est-à-dire le public adolescent, l'offre est très limitée sur le territoire de l'intercommunalité. Seules quelques communes proposent une offre. Comme nous l'avons vu précédemment, le public adolescent est un public qui quitte la Creuse lorsqu'ils partent faire leurs études supérieures ou lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. En effet, ils quittent le territoire à cause de ce manque d'offres, d'activités pour leur âge mais aussi à cause du manque d'opportunités et d'attractivité.

Ils sont en demande de lieux où ils peuvent se retrouver, faire la fête, sortir, se divertir ou même faire du sport. La population étant vieillissante dans le département creusois, il est possible que les jeunes ne se sentent pas à leur place. D'où l'importance de leur proposer des activités adaptées à leur âge et surtout des activités attractives qui leur donnent envie de rester.

De plus, il y a de grosses difficultés de mobilité dans le département et donc sur la Communauté de Communes Creuse Grand Sud. En effet, les offres proposées pour ce public se trouvent dans les communes structurantes du département telles que Felletin et Aubusson. Cependant, l'intercommunalité étant un territoire hyper rural, beaucoup de jeunes vivent dans des hameaux isolés et éloignés des villes, hameaux dans lesquels les transports en commun ne passent pas. Nous sommes donc face à des gros problèmes de mobilité qui empêchent certaines jeunes d'accéder aux offres jeunesse du territoire. Ces problèmes de mobilité s'expliquent aussi car les jeunes n'ont pas encore l'âge d'avoir le permis, et pour ceux qui ont l'âge requis ils n'ont pas forcément les moyens financiers de se payer le permis ou une voiture ; leurs parents travaillent donc ils n'ont pas forcément la possibilité d'emmener leurs enfants à un endroit en particulier ; quand les parents ont la possibilité de faire le transport, il se peut qu'ils ne puissent pas le faire régulièrement à cause des temps de trajet et du prix de l'essence, etc.

Ce problème de mobilité n'est pas seulement présent sur le public adolescent mais également sur les publics vivant dans des hameaux isolés et ce sont souvent des personnes âgées.

4. Les besoins des publics adultes en termes d'insertion sociale et professionnelle

Nous l'avons vu, certaines familles de l'intercommunalité connaissent des difficultés financières et sont dans une situation de précarité. Cette précarité n'est pas seulement financière, parfois il s'agit aussi d'une précarité sociale. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Tout d'abord, le fait d'être isolé dans des hameaux et de ne pas pouvoir se déplacer à cause des difficultés de mobilité sont deux facteurs qui entraînent cette précarité sociale puisque les individus dans cette situation vont se

couper du reste du monde. Ça sera notamment le cas des personnes âgées. De plus, l'arrivée des nouvelles technologies est aussi un frein pour ce type de public puisqu'ils n'y ont pas forcément accès ou ils ne savent pas utiliser un ordinateur et aller sur internet.

Ensuite, sur la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, il faut savoir qu'il y a une importante communauté turque, ainsi que des familles mahoraises, syriennes et maintenant ukrainiennes. Cela constitue une très grande richesse culturelle, cependant, certaines personnes de ces différentes origines ne savent pas parler et comprendre la langue française ce qui constitue un frein que ce soit en termes d'insertion sociale ou même en termes d'insertion professionnelle.

Enfin, nous l'avons vu beaucoup de personnes sont dans le besoin financièrement ce qui crée un cercle vicieux et beaucoup se laissent dépasser par les événements et baissent les bras, ce qui crée également des difficultés sociales mais aussi des difficultés au niveau de l'accès ou du retour à l'emploi. Il est important pour ce type de public d'assurer un accès aux droits.

Ces différents publics en difficulté auront donc des besoins en termes d'insertion sociale et professionnelle. Ils ont besoin de créer ou de garder du lien social, d'avoir accès aux nouvelles technologies, de pouvoir s'intégrer notamment par l'apprentissage de la langue française et de pouvoir bénéficier d'un suivi ou d'aide ponctuelle pour des questions administratives ou pour leur permettre d'accéder à l'emploi ou de maintenir un emploi pour se sortir d'un cercle vicieux. Ils doivent également pouvoir avoir accès à leurs droits.

B. L'association Clé de Contacts : un centre social en réponse aux besoins de la population

L'association Clé de Contacts représente un pôle majeur du territoire (1) avec une forte influence notamment dans le nord de l'intercommunalité. Elle s'adapte à la population de son territoire et à ses difficultés économiques et sociales (2) et elle répond aux besoins de habitants grâce au fait qu'elle soit une association diversifiée et polyvalente (3).

1. Un pôle majeur du territoire

Le centre social constitue un vrai repère, un véritable lieu de ressources bien identifié par le public. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent bien cette place centrale de Clé de Contacts dans le quotidien des habitants de l'intercommunalité (a). Ce pôle de centralité est assuré par la présence d'actions anciennes mais nécessaires et qui requièrent l'adhésion du public (b).

a. Des données chiffrées démontrant cette place de centralité au sein de l'intercommunalité

Concernant la Maison Sport Santé Intégrative récemment mise en place, nous pouvons déjà dénombrer 58 patients.

Pour le secteur des adolescents, près de 200 jeunes (195 précisément) sont venus au local ados en 2021. Le jour le plus fréquenté sur le local ados est le vendredi où nous pouvons comptabiliser entre 30 et 40 adolescents sur ce type de journée. Il faut également noter que la fréquentation du local par les collégiens est en augmentation, notamment grâce aux 6^e. Lors des activités et séjours organisés pendant les vacances scolaires, le nombre de jeunes tourne autour d'une petite dizaine ce qui est un nombre satisfaisant puisque, comme on le sait, il est très difficile d'attirer les adolescents sur ces périodes de vacances mais l'objectif est rempli.

Clé de Contacts a mis en place une distribution de paniers alimentaires gratuits pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans sans condition de revenus en partenariat avec la banque alimentaire de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette action a rencontré un important succès avec 560 paniers distribués en 2021 ce qui représentait environ une vingtaine de personnes.

A propos du secteur Enfance, au niveau du périscolaire et plus précisément au niveau de la garderie avant et après l'école, pour les données de janvier à mai 2022, concernant les enfants de moins de 6 ans, la moyenne est de 98 enfants accueillis par mois et pour les plus de 6 ans, la moyenne est de 295, soit une moyenne totale par mois de 197 enfants accueillis. Au niveau du périscolaire les mercredis, pour les moins

de 6 ans, la moyenne mensuelle est de 37 enfants accueillis et pour les plus de 6 ans, la moyenne est de 74 enfants, soit une moyenne globale de 56 enfants accueillis par mois. S'agissant de l'accompagnement scolaire, sur l'année scolaire d'octobre 2021 à juin 2022, la moyenne est de 23 enfants par mois.

Toujours dans le secteur Enfance mais s'agissant du temps extrascolaire, c'est-à-dire pendant les vacances, concernant les petites vacances d'hiver et de printemps en 2022, les moyennes d'enfants accueillis étaient de 174 pour les moins de 6 ans et 222 pour les plus de 6 ans, soit une moyenne globale de 198 enfants.

Concernant le secteur Petite Enfance avec le Relais Petite Enfance Roul'Doudou, nous pouvons noter, en décembre 2021, la présence de 42 assistantes maternelles agréées sur le territoire de l'intercommunalité soit 165 places environ. Sur l'année 2021, 203 ateliers d'éveils ont été proposés réunissant 34 assistantes maternelles différentes, 62 parents différents et 179 enfants différents. Cependant, il est important de préciser qu'en avril 2021, il y a eu un arrêt total des ateliers à cause du confinement national donc pour remédier à cela des paniers d'animation ont été créés par les animatrices du Roul'Doudou. Ces paniers contenaient 8 activités différentes à réaliser par et avec les enfants. Ces paniers ont été livrés à 8 assistantes maternelles, 9 parents et 43 enfants. En moyenne, par semaine, 14h d'ateliers d'éveil étaient proposés en 2021 et 26h d'accueil physique, téléphonique ou de réponse de mails. Ces 26h étaient réalisées au sein des locaux de Clé de Contacts. 97 parents différents et 63 assistantes maternelles différentes ont contacté le Relais Petite Enfance pour des demandes d'informations sur les modes de garde, sur la formation, sur le droit du travail, etc. Enfin, 4 principaux événements ont été organisés au cours de l'année 2021. Il s'agissait d'une matinée au Dolmen de Blessac suivie d'une animation lecture en pleine nature, d'une kermesse à Aubusson, d'une sortie au Centre Equestre de Felletin et d'un spectacle au théâtre Jean Lurçat à Aubusson.

Sur le secteur de la parentalité et notamment pour l'activité du Lieu d'Accueil Enfant-Parent « Café Toudou », sur le début d'année 2022, nous pouvons recenser 5 familles différentes inscrites dont 10 enfants.

Pour l'activité Baby-gym, elle se déroule sur l'année scolaire ce qui représentait, en 2021, une trentaine d'ateliers avec 7 familles inscrites différentes avec une fréquentation en moyenne de 6 personnes (enfants et parents).

Concernant les ateliers informatiques, une trentaine d'ateliers ont eu lieu en 2021 avec 4 personnes en moyenne par ateliers et 8 inscrits différents.

b. Un pôle majeur conforté par des actions se dirigeant vers le public et pour certaines anciennes mais nécessaires grâce à l'adhésion du public

Comme nous venons de le constater grâce aux données chiffrées mentionnées ci-dessus, le centre social constitue un pôle majeur du territoire du sud de la Creuse notamment autour de la commune d'Aubusson. Sur 29 actions, 16 ont lieu dans les locaux de l'association et 13 ont lieu en dehors des locaux. L'association et l'équipe salariée s'efforcent à quitter la structure pour aller vers le public notamment avec le Relais Petite Enfance itinérant Roul'Doudou qui va vers le public dans différentes communes de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud ou encore avec un des salariés qui va effectuer de l'accompagnement scolaire au collège de Felletin. Quitter la structure n'a pas uniquement pour objectif d'aller vers le public mais également de découvrir de nouveaux horizons, de nouveaux paysages, de nouvelles activités notamment lors des sorties ou des séjours pendant les vacances scolaires ou les mercredis.

De plus, il faut noter que concernant l'ancienneté des actions mises en place plus de la moitié ont plus de 8 ans, ce qui laisse à supposer que ce sont des actions nécessaires aux yeux de la population ainsi que pour le territoire. Il s'agit ici principalement des services à la population tels que l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, le Relais Petite Enfance, les actions pour les adolescents, etc. 10 actions ont entre 1 et 4 ans, autrement dit elles sont relativement récentes ce qui signifie que Clé de Contacts continue à mettre en place régulièrement de nouvelles actions et cela montre que l'association reste à l'écoute de sa population pour toujours innover et proposer de nouvelles idées.

Cependant, pour que ces actions perdurent dans le temps, il est essentiel d'avoir l'adhésion et la participation du public. Clé de Contacts met donc un point d'honneur sur le fait de faire participer le public lors de la création de nouvelles actions. Il est très important que le public soit impliqué pour que le projet associatif ne soit pas créer seulement pour lui mais avec lui. Il y a trois niveaux d'implication du public, le premier étant le « consommateur », c'est-à-dire que le public va consommer l'activité en y participant mais sans avoir contribué à sa création et à son développement. Le deuxième niveau d'implication correspond à celui où le public est associé à au moins une des phases de l'action (élaboration, mise en œuvre, évaluation). Enfin, le troisième et dernier niveau d'implication correspond à celui où le public est un véritable acteur c'est-à-dire qu'il s'est approprié l'action en cherchant continuellement à l'améliorer et à la développer. Au sein de l'association, le public est pleinement impliqué sur plus du tiers des actions mais il est parfois compliqué de le faire participer sur certaines actions notamment quand il visualise l'action, comme l'accueil de loisirs par exemple, comme un simple service sur lequel il n'a pas à influencer. Il faut donc continuellement trouver des solutions pour booster cette implication de la population puisque c'est pour elle que l'association crée ses actions et il est important de connaître l'avis et les remarques de la population notamment pour s'adapter aux difficultés économiques et sociales du territoire.

2. Une association qui s'adapte à la population de son territoire et à ses difficultés économiques et sociales

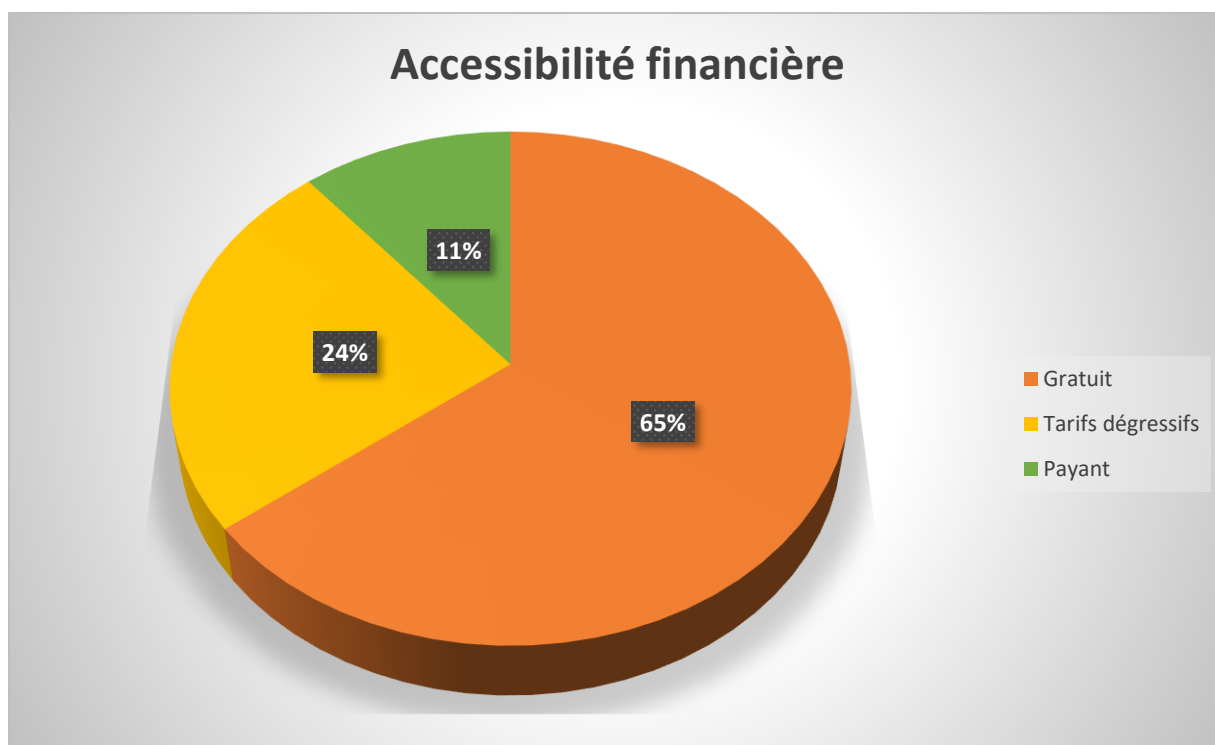
Comme nous l'avons vu dans le diagnostic précédemment réalisé, la population du territoire creusois, et plus précisément celle du territoire de l'intercommunalité, doit faire face à de nombreuses difficultés économiques et sociales. Rappelons-le, les revenus sont assez bas, environ la moitié de la population n'est pas imposée, les habitants sont peu diplômés, certaines familles sont isolées car elles ne parlent pas la langue française, une partie de la population connaît une précarité au niveau de l'emploi, certains habitants touchent le RSA et bénéficient des minima sociaux et des prestations sociales et familiales.

Pour s'adapter à ces difficultés, Clé de Contacts a d'abord fait le choix de créer et mettre en place ses actions prioritairement en fonction de la demande du public ou du

constat des professionnels, c'est-à-dire le diagnostic partagé. En effet, sur 29 actions mises en place actuellement, 10 sont issues de la demande du public et 12 du constat des professionnels de terrain soit environ les trois quarts des actions. Seules 7 actions, soit un quart, proviennent de la commande institutionnelle ce qui signifie répondre à une demande institutionnelle ou appliquer un dispositif. Cela prouve donc la capacité d'adaptation et de réaction du centre social à sa population pour mettre en place des actions au plus près des besoins et des habitants.

De plus, pour répondre notamment aux difficultés économiques et de par son statut d'association Clé de Contacts propose majoritairement des actions gratuites donc accessibles à tous peu importe la situation financière de chacun. Ensuite, la politique tarifaire des autres actions s'appuie sur une idée de justice sociale ce qui signifie qu'il a été choisi de proposer soit des tarifs uniques abordables soit des tarifs dégressifs en fonction du quotient familial de la CAF. Le quotient familial se calcule en fonction des ressources annuelles imposables avant abattement d'un foyer et du nombre de parts qui ne sont pas les mêmes parts que les parts fiscales utilisées pour le calcul des impôts. De plus, pour les tarifs dégressifs, il faut noter que pour certaines activités il est possible de bénéficier de bons CAF aussi appelés bons d'aide aux temps libres ou passeports temps libre. Ils permettent de réduire le montant du tarif dégressif. Cependant, les conditions d'obtention de ces bons ainsi que le montant varie d'une caisse d'allocations familiales à une autre.

Par exemple, pour l'accueil de loisirs Pierre Pidance, si un enfant est habitant de la Communauté de Communes et que ses parents ont un quotient familial de niveau 1, c'est-à-dire le niveau le plus bas, et que l'enfant peut bénéficier d'un bon CAF pour ses activités de loisirs, le tarif sera de 8.90€ pour la journée auquel il faudra déduire le bon CAF de 5€ soit un tarif final de 3.90€. La règle est la même pour les séjours qui sont organisés que ce soit pour les enfants ou pour les adolescents. Par exemple, pour le premier niveau de quotient familial, un séjour à 130€ ne coûterait que 40€ pour l'enfant ou l'adolescent s'il bénéficie d'un bon CAF de 90€.



Données issues du Projet social 2021-2024 de Clé de Contacts

3. Une association diversifiée et polyvalente

L'association Clé de Contacts possède plusieurs casquettes, une de Centre d'Animation de la Vie Locale et une de Centre Social agréé par la CAF de la Creuse. Elle agit dans divers domaines qui touchent des publics allant de la petite enfance jusqu'au public sénior ce qui permet de répondre de façon très large à des nombreux besoins.

a. Le service Petite Enfance

Concernant le service Petite Enfance, nous pouvons recenser le Relais Petite Enfance (RPE) Roul'Doudou qui a la particularité et même l'avantage d'être itinérant, autrement dit il va vers le public. Il propose des ateliers d'éveil dans différents villages de la Communauté de Communes ouverts aux enfants de leur naissance jusqu'à leurs 6 ans accompagnés d'une assistante maternelle ou de leurs parents. Ensuite, il y a le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Café Toudou qui est un lieu de rencontre et de discussion pour les familles avec des enfants jusqu'à 6 ans. Enfin, nous pouvons citer

les ateliers Baby-gym qui permettent de développer la motricité globale des enfants de 18 mois à 4 ans ainsi que leur socialisation et le lien parent-enfant.

b. Le service Enfance

Pour le service de l'Enfance, l'association propose de l'accueil de loisirs périscolaire, c'est-à-dire avant et après l'école et le mercredi, ainsi que de l'extrascolaire pendant les vacances scolaires. Pendant l'accueil de loisirs extrascolaire, des sorties et séjours sont proposés ainsi que des activités créatives, manuelles, sportives, des jeux d'extérieur, etc. L'accueil de loisirs, qu'il soit périscolaire ou extrascolaire, permet aux enfants de se développer, d'apprendre les règles en société, de développer leur curiosité et leur socialisation. De plus, de l'accompagnement scolaire est proposé aux enfants deux soirs par semaine pour leur permettre d'être aidés dans leurs devoirs, dans leur organisation ainsi que dans leur relation avec le milieu scolaire.

c. Le service Jeunes

A propos du service Jeunes, un local ado est mis à leur disposition au sein de la structure de l'association pour leur permettre de bénéficier d'un espace d'échanges et de détente qui peut également leur servir de lieu de travail pour faire leurs devoirs. De plus, de l'accompagnement scolaire leur est également proposé deux soirs par semaine. Un point d'information jeunesse est également à leur disposition pour répondre à leurs questions que ce soit en termes de scolarité, d'études supérieures, de logement ou sur n'importe quels sujets qui les intéressent ou qui les concernent. Ensuite, de l'accompagnement de projets leur est aussi proposé afin qu'ils puissent monter, de l'idée à l'aboutissement, des projets de type personnel, social ou professionnel. Lors des vacances scolaires, des sorties et activités physiques, culturelles ou manuelles sont mises en place dans le but d'impliquer les jeunes dans le milieu associatif et les fidéliser en alliant plaisir et découverte. Enfin, le dispositif « Promeneurs du net » est au sein de l'association pour permettre une présence éducative sur le net et notamment sur les réseaux sociaux pour prévenir des éventuels dangers et pour avoir une utilisation intelligente de ces moyens de communication.

d. Le service Adultes

Concernant le service Adultes, beaucoup d'activités citées précédemment sont également dédiées aux adultes comme par exemple le Relais Petite Enfance Roul'Doudou qui renseigne et accompagne les parents sur les différents modes de gardes possibles et qui est un point d'information pour les assistantes maternelles. Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Café Toudou constitue un véritable lieu de soutien à la parentalité où la référente famille va pouvoir aider et soutenir les femmes et hommes dans leur rôle de parents. Le Point d'Information Jeunesse est également ouvert aux adultes jusqu'à 30 ans mais même au-delà de cet âge-là, les salariés de l'association seront toujours présents pour répondre aux questions du public. L'accompagnement de projets est, lui aussi, proposé aux adultes. Ensuite, des ateliers informatiques ont été mis en place dans le but d'accompagner le public à partir de 18 ans dans les démarches numériques et dans l'utilisation de l'outil informatique. Ces ateliers rencontrent en fort succès auprès des publics plutôt seniors qui sont assez éloignés de ces nouvelles technologies pour certains et qui n'ont pas forcément accès à Internet ou à un ordinateur à leur domicile. Dans la continuité de ces ateliers informatiques, Clé de Contacts est reconnu comme étant un Relais numérique CAF ce qui permet d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne et favoriser l'accès à leurs droits pour les publics éloignés du numérique. De plus, l'association a développé récemment la Maison Sport Santé Intégrative 23 Sud qui est animée par une enseignante en activité physique adaptée. La Maison Sport Santé propose des bilans de condition physique et des séances d'activité physique adaptée pour permettre à tous un accès à la santé par l'activité physique. Des conseils de pratique sont aussi proposés ainsi qu'une sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique au quotidien.

e. Un Point d'Appui à la Vie Associative et un lieu de permanences

Ensuite, Clé de Contacts constitue un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA). Autrement dit, l'association peut accompagner d'autres associations ou des projets d'associations sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud. De plus, de par cette spécificité, Clé de Contacts peut mettre des salles à disposition, sur demande, pour les associations. Il faut aussi noter que différentes

permanences s'effectuent au sein de la structure. Nous pouvons citer la Maison des Adolescents (MDA 23), le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), l'association Addictions France, le Service Social de la CARSAT, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Association Education Creuse Jeunes Familles (AECJF), la Ligue contre le Cancer, Infodroits et Intermède 23 – Droit des Victimes et Droit des Femmes.

Enfin, il faut savoir que l'association Clé de Contacts organise de nombreux événements tels que, par exemple, la Fête de la Famille qui est co-organisée au mois de décembre généralement avec l'association « Nous aussi », le Carnaval, la Journée des Assistantes Maternelles mais aussi le Forum des Associations.

III. L'organisation d'un forum des associations, revenant après deux ans d'absence, pour booster l'attractivité du territoire creusois

Le Forum des Associations est toujours un événement phare du secteur associatif. Il est donc essentiel d'en comprendre les enjeux qui sont au service de l'attractivité du territoire creusois (A) puis de se rendre compte de l'organisation que ce type d'événement représente (B) et qui a été le fil conducteur de mon stage. Ce forum n'a pas pu être organisé ces deux dernières années à cause de la crise sanitaire, il conviendra donc d'étudier l'impact que la pandémie de Covid-19 a eu sur le monde associatif (C).

A. Les enjeux d'un forum des associations au service de l'attractivité du territoire creusois

Le Forum des associations est un événement majeur pour le secteur non marchand et plus précisément pour le secteur associatif. En effet, c'est un temps fort pour l'ensemble des associations situées sur le territoire. Généralement, cet événement est organisé par les municipalités mais dans notre cas précis, c'est l'association Clé de

Contacts elle-même qui gère son organisation. Avant, le Forum des associations était organisé par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud mais suite à des difficultés financières, elle ne pouvait plus le prendre en charge donc le centre social Clé de Contacts, ne pouvant pas laisser son territoire sans cet événement clé de la vie associative, a décidé de reprendre le flambeau.

Cette journée, ou ces deux jours en fonction de la durée choisie, constitue une journée conviviale de divertissement (1) qui permet de valoriser le tissu associatif local (2) et qui a pour enjeu principal, pour les associations, de recruter des bénévoles, adhérents, membres (3) et même des partenaires et des financeurs grâce au gain de notoriété (4).

1. Une journée conviviale de divertissement au sein du territoire

Le Forum des associations possède différents enjeux. Tout d'abord, il s'agit d'une journée conviviale de divertissement seul, en famille ou entre amis qui va animer la vie du territoire sur lequel l'événement a lieu. Le côté divertissement est notamment apporté par les différentes démonstrations ou initiations proposées tout au long du forum par les associations présentes. Il peut s'agir par exemple de démonstrations sportives telles que du basket, de l'athlétisme, du tir à l'arc, de la danse, des parcours de rollers ou de vélo ; des ateliers de création artistique comme du dessin, de la peinture, de la couture ; mais également des jeux, quiz, conférences thématiques, spectacles de chant ou autre. De plus, des structures gonflables peuvent être proposées pour les plus petits ainsi qu'un espace buvette et restauration avec par exemple un foodtruck en extérieur. Le but est ici pour les associations de pouvoir sensibiliser les habitants à leur cause et les initier et pour les habitants l'intérêt est de pouvoir essayer un ensemble d'activités et cela gratuitement et sans obligation d'engagement par la suite.

2. La valorisation du tissu associatif local

Ensuite, le but de cette journée est de mettre en avant le tissu associatif local et de le faire découvrir au public. En effet, cela permet aux nombreux visiteurs du Forum de se rendre compte du nombre d'associations présentes sur leur territoire car beaucoup

de personnes ignorent l'importance du secteur associatif existant autour d'eux. Cela permet au public de découvrir également la variété et la diversité des causes et valeurs défendues et prônées par les différentes associations. Cet événement peut donc permettre d'améliorer l'attractivité du territoire sur lequel il a lieu car un secteur associatif conséquent permet de rassurer la population et notamment les nouveaux habitants qui souhaitent s'intégrer sur le territoire.

De plus, le Forum des associations constitue l'occasion pour les visiteurs de comparer les associations présentes, de voir laquelle ou lesquelles correspondent le mieux à leurs attentes, de connaître les activités qu'elles proposent, de comparer les tarifs d'adhésion ou de licence pour les associations sportives par exemple.

3. L'enjeu principal : le recrutement de bénévoles, membres et adhérents

Enfin, l'enjeu principal de ce type d'événement est surtout, pour les associations, de recruter des bénévoles et/ou des membres et adhérents. En effet, ce sont des acteurs essentiels de la vie associative, sans eux le monde associatif serait en péril. Rappelons-le, un bénévole est une personne qui fournit gratuitement et volontairement une prestation de travail au service d'une cause qui lui tient à cœur. En France, nous pouvons dénombrer 1.5 millions d'associations et 12.5 millions de bénévoles soit environ 20% de la population française. Autrement dit, un français sur cinq est bénévole dans une association. Cela représenterait 1 425 000 équivalent temps plein. Les associations sont constamment à la recherche de nouveaux bénévoles pour les soutenir dans leurs actions au service de leur cause. D'ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2020, la comptabilisation du bénévolat dans les comptes de l'associations est devenue obligatoire ce qui valorise encore plus ce statut de bénévole. Le Forum représente donc l'occasion parfaite pour se lancer et s'engager dans les associations de son territoire. De nombreuses raisons, motivations peuvent pousser à devenir bénévole comme la passion, le besoin de reconnaissance, le fait de se sentir utile, la recherche d'épanouissement personnel, le gain d'expérience, l'accès à des responsabilités, le fait de bénéficier d'un certain statut social et bien d'autres encore. Nous pouvons, en

effet, citer différentes formes de motivations pour devenir bénévole². Ces motivations ne sont pas forcément conscientes.

Les différentes formes de motivations :

- Par les valeurs : il s'agit d'exprimer des valeurs ou d'agir en fonction de valeurs considérées comme importantes par la personne
- Sociales : il s'agit d'entretenir ou d'agrandir son réseau social
- Carriéristes : il s'agit d'acquérir de l'expérience afin de la mettre à profit pour ses propres projets professionnels
- A la promotion de soi : il s'agit de la recherche de reconnaissance mais également de conforter son image de soi-même
- A la compréhension : il s'agit de vouloir en apprendre plus sur le monde qui nous entoure, la personne est guidée par un sentiment de curiosité et de découverte du monde grâce à de l'ouverture d'esprit
- A la protection de soi : il s'agit de résoudre ses problèmes personnels

Il faut être cependant vigilant au bénévolat dit « médicament », c'est-à-dire qu'on donne pour recevoir mais si la personne ne reçoit rien en retour de son bénévolat, elle peut changer de comportement. Il peut aussi, par exemple, s'agir du fait pour une personne de ne pas vouloir rentrer chez elle les soirs ou de vouloir passer le moins de temps possible chez elle à cause de l'ennui à un point où la situation peut être difficile à gérer par l'association. Certaines motivations aussi qui, à la base, sont bonnes peuvent devenir négatives pour l'association.

De façon générale, devenir bénévole au sein d'une association se fait car la personne a envie de donner de son temps pour aider les autres. Cette personne ne cherche rien en retour, mise à part le fait de se sentir utile aux yeux de la société, mais il faut savoir qu'il y a de nombreux avantages à devenir bénévole au sein d'une association. Il faut donc appuyer sur ces avantages, souvent inconnus ou mal connus

² Les formes de motivations sont extraites du cours magistral « Relation dirigeants-salariés » dispensé par Monsieur Guillaume LAJOIE à la faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges

du public, pour pouvoir attirer des personnes et les pousser à devenir bénévole pour une structure associative.

Les avantages à devenir bénévole :

- Participer gratuitement à tous les événements et manifestations de l'association
- Obtenir une validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) via le Passeport Bénévole
- Pouvoir bénéficier de certaines formations
- Pouvoir passer certains concours de la fonction publique par le biais du « troisième concours » (article L325-7 du Code général de la fonction publique)
- Obtenir une déduction fiscale si le bénévole engage des frais pour l'association et qu'il fait don de ces frais engagés
- Développer de nouvelles compétences
- Valoriser les compétences acquises grâce au Portefeuille de compétences
- Agrandir son réseau

4. Un gain de notoriété attirant de potentiels partenaires et financeurs

Un autre enjeu du Forum, mais auquel on ne pense pas forcément, c'est le fait de gagner en notoriété pas seulement pour recruter des adhérents ou bénévoles mais pour attirer de potentiels financeurs ou partenaires qui pourraient avoir envie d'œuvrer pour la cause et les valeurs défendues par l'association et qui sont aussi des acteurs essentiels de la vie associative.

En effet, il est important d'avoir un réseau étendu de partenaires pour pouvoir agir au mieux et le plus efficacement possible pour le public. Du côté des financeurs, une association est, par définition, non lucrative. Elle ne peut donc pas retirer d'avantage financier sur l'activité qu'elle exerce et si elle effectue des bénéfices, il est interdit de les redistribuer entre les membres, ils doivent être réinvestis dans l'objectif de réalisation de l'objet social. De plus, il faut savoir que les associations n'ont pas obligatoirement le droit de toucher des subventions publiques puisque la délivrance de

subventions publiques est une simple possibilité qui se fait à la discrétion de la personne publique qui l'accorde. De plus, pour pouvoir prétendre au fait de recevoir une subvention, une association doit être déclarée et poursuivre une mission d'intérêt général.

Après avoir bien compris les enjeux, nous pouvons passer à l'organisation administrative et technique d'un Forum des associations.

B. L'organisation administrative et technique de ce type d'événement

Un Forum des associations demande une organisation conséquente pour que cet événement soit réussi, il faut donc désigner une équipe organisatrice qui consacrera beaucoup de temps à la réalisation de cette mission d'envergure. Cette équipe devra être efficace et organisée pour pouvoir prendre toutes les décisions et effectuer le travail nécessaire. Ces décisions et ce travail concerneront le choix de la date, de la durée et du lieu (1), le contact des associations et des établissements scolaires (2), l'aspect administratif (3), l'organisation technique (4), la communication (5), le travail préparatoire pour le jour-J (6) mais également le travail post-forum (7).

1. Le choix de la date, de la durée et du lieu

Comme nous l'avons dit, l'organisation est conséquente. Il est donc important de s'y prendre plusieurs mois à l'avance, environ 4 à 5 mois en amont. Ce délai s'explique aussi par le fait que ce genre d'événement doit avoir lieu au mois de septembre, environ une ou deux semaines après la rentrée scolaire. En effet, cette période est propice aux inscriptions dans les associations. C'est à ce moment-là que les enfants et parents recherchent une activité à faire pour l'année scolaire. Il faut donc pouvoir s'organiser avant les vacances d'été.

Il faut ensuite choisir la durée de l'événement pour savoir s'il se déroulera sur une journée ou deux. En fonction du nombre d'associations qui peuvent être présentes ou de l'estimation du nombre de visiteurs attendus, il peut être judicieux d'étaler ce Forum sur deux jours. Par exemple, dans notre cas, nous proposons une première journée

pour l'ouverture aux scolaires de la maternelle au lycée et une seconde pour l'ouverture au grand public.

La prochaine étape est le choix du lieu. Il doit être assez grand pour pouvoir accueillir l'ensemble des stands des associations ainsi que l'ensemble des visiteurs. Il faut aussi prévoir, si possible, un espace extérieur notamment pour effectuer des démonstrations sportives ou pour mettre en place des jeux pour enfants.

2. Le contact des associations et des établissements scolaires

Une fois que l'équipe organisatrice aura effectué ces trois premières étapes, c'est-à-dire le choix de la date, de la durée et du lieu, il sera temps de contacter les associations vers fin avril-début mai. Une réunion en présentielle est beaucoup plus appréciée après ces années de crise sanitaire. Le but de cette réunion est d'obtenir l'accord des associations sur ces premières étapes que sont la date, la durée et le lieu mais aussi de commencer à discuter de l'organisation technique, des horaires d'ouverture, horaires d'installation, ouverture aux scolaires, etc. Il faut impérativement garder un contact par mail par la suite pour assurer la continuité du lien entre les associations et l'équipe organisatrice.

Après les associations, il faut contacter les écoles maternelles et primaires, collèges et lycées du territoire. En effet, ce sont prioritairement les élèves, enfants et adolescents qui ont besoin des associations qu'elles soient culturelles, sportives, de loisirs, sociales, humanitaires, etc. Elles leur permettent de développer de nombreuses compétences et valeurs, de créer du lien social et bien d'autres encore. Dans notre cas, l'ouverture aux scolaires est soumise à trois conditions : La capacité des associations à être présentes, la capacité financière de Clé de Contacts à organiser cette journée ainsi que la disponibilité de ses salariés et bénévoles ce jour et enfin la présence des écoles, collèges et lycées. Concernant la capacité financière de Clé de Contacts, l'association a fait une demande de subvention au Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2 (FDVA 2), subvention qui a été obtenue. Pour la présence des scolaires, il est important de leur demander sur quelle tranche horaire ils pensent être présents et avec combien d'élèves pour pouvoir organiser leur visite tout au long de la journée pour que cette visite soit la plus fluide et agréable possible.

Après cela, il faut envoyer les formulaires d'inscription³ pour les associations. Sur ces derniers, il est demandé le ou les jours de participation, par qui l'association sera représentée, les coordonnées des représentant(e)s ainsi que le matériel nécessaire pour installer le stand de l'association (chaises, tables, grilles d'exposition, rallonge électrique...). De plus, toutes remarques, demandes spécifiques ou suggestions peuvent être faites sur cette fiche d'inscription.

3. L'aspect administratif : la déclaration de l'événement à la Préfecture et à la mairie

L'étape suivante concerne la rédaction et l'envoi du courrier de déclaration⁴ préalable de la manifestation à la Préfecture et à la mairie. Ce courrier doit contenir :

- L'objet de la manifestation
- La date
- Les horaires
- Le lieu
- Les coordonnées de l'association et des personnes organisatrices (nom, prénom, adresse, moyens de contact)
- L'estimation du nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même moment

En retour, l'organisateur doit recevoir un dossier à remplir sur les mesures de sécurité pour les rassemblements ainsi que sur les mesures sanitaires contre la Covid-19. Le dossier sur les mesures de sécurité requiert des informations sur les règles de circulation (interdiction de stationnement, déviation, nombre de parking...), la description de la configuration des lieux (installation prévue : stands, scènes, restauration, chapiteaux....), le dispositif de sécurité (moyens mis en place pour sécuriser la manifestation), le flux de personnes (nombre de personnes attendues, nombre d'accès à la manifestation, mode de filtrage prévu), les secours (accès prévus, présence d'un poste de secours ou d'une association agréée, moyens de secours et de lutte contre l'incendie prévus) et le service d'ordre et de sécurité (police ou gendarmerie).

³ Voir le formulaire d'inscription en annexe VI

⁴ Voir le courrier de déclaration en annexe V

Pour les mesures sanitaires, sachant qu'elles peuvent vite évoluer, celles mises en place lors du dernier Forum étaient des mesures de prévention par le biais d'affiches, des mesures d'hygiène des mains avec du gel hydroalcoolique, des mesures de distanciation physique, de sens de circulation, de jauges, le port du masque et bien évidemment l'hygiène des lieux et des mesures sur les lieux à risque particulier de propagation du virus (points de restauration, buvette...).

4. L'organisation technique : disposition des stands, programme de démonstrations, espace buvette et restauration

Du côté de l'organisation dite plus « technique », il faut réfléchir à la disposition des stands de chaque association. Est-ce qu'ils doivent être placés par thématique autrement dit sport, culture, social, etc ou de façon aléatoire ? Dans notre cas, Clé de Contacts ayant mis récemment en place une Maison Sport Santé Intégrative, le souhait serait de mettre en avant cette particularité soit en créant un espace réunissant toutes les associations étant en lien avec le Sport Santé soit en mettant en place un marquage spécifique pour bien repérer cette qualité au sein de chaque association qui en bénéficie. Dans tous les cas, l'idéal est d'installer une grande affiche à l'entrée du Forum qui liste les associations présentes et qui permet de savoir où se situe leur emplacement.

En lien avec cette disposition des stands, il faudra penser à mettre en place différents lieux pour les démonstrations et/ou initiations qui se dérouleront tout au long de la journée. Par exemple, dans notre cas, une scène sera mise en place pour permettre des démonstrations de chant par la chorale ainsi que des démonstrations de danse. Un espace extérieur est également prévu notamment pour les démonstrations et initiations sportives (athlétisme, tir à l'arc, basket...). Un programme de ces différentes démonstrations, initiations, jeux devra être préparé à l'avance pour rendre ce Forum encore plus attractif. De plus, un discours des élus peut être prévu pour ouvrir ou clôturer le Forum, ce qui permet d'amener un aspect encore plus officiel à cet événement.

Concernant le repas du midi, il est important de prévoir un espace buvette et restauration. Par exemple, un foodtruck peut être mis en place pour les visiteurs ainsi

que pour les associations. Cependant, pour les bénévoles et salariés présents au Forum, un repas partagé préparé par les bénévoles et salariés peut être un bon moment de convivialité et de détente pour se retrouver, discuter et échanger.

5. Une étape primordiale : la communication

La communication globale du Forum des Associations va être une étape primordiale de l'organisation. Pour cela, la préparation d'une affiche sera inévitable et même obligatoire. Elle devra être partagée sur les réseaux sociaux, dans la presse et envoyée par mail aux différentes associations ainsi qu'aux partenaires. Des affiches pourront aussi être distribuées dans les écoles, collèges, lycées et chez les commerçants ainsi que des flyers. Des annonces à la radio pourront également être effectuées. La communication globale est primordiale mais la communication du stand sur le Forum l'est aussi.

Même si l'association Clé de Contacts est l'organisatrice du Forum des Associations, elle n'en reste pas moins une association qui devra, elle aussi, défendre sa cause auprès du public et montrer les actions qu'elle met en œuvre. Il faut donc savoir rendre son stand attrayant pour attirer l'œil du public. Les visiteurs doivent comprendre ce que fait l'association, il faut donc mettre en avant ses activités et distribuer des flyers qui résument toutes les informations nécessaires (activités, coordonnées). Il faut savoir rendre son stand accueillant en mettant en avant son logo grâce à des banderoles, affiches ou même grâce à des t-shirts portés par l'équipe à l'effigie de l'association. Des fleurs peuvent être installées sur le stand pour rajouter de la couleur et de la gaieté. Mais attention à ne pas encombrer le stand. Il doit rester aéré, rangé et ordonné.

Lors du Forum, des centaines de personnes devraient être attendues. Il faudra donc être efficace et organisé sur son stand. Tout d'abord, chaque salarié et bénévoles devra impérativement connaître l'ensemble des activités proposées par son association pour pouvoir renseigner au mieux les visiteurs sur toutes les questions qu'ils pourraient poser. Pour cela, des fiches techniques peuvent être créées pour être sûrs de ne rien oublier mais la majorité des informations nécessaires aux visiteurs sera présente sur les flyers ou dépliants distribués par l'association.

Affiche de communication de l'événement réalisée au cours du stage :



**ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE**

**BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE**

FORUM DES ASSOCIATIONS

**9 SEPTEMBRE 2022 - SCOLAIRES
9H30 - 17H**

**10 SEPTEMBRE 2022 - GRAND PUBLIC
10H - 18H**

**DÉMONSTRATIONS ET
INITIATIONS TOUTE LA
JOURNÉE**

**ESPACE SPÉCIAL
DÉDIÉ AU
SPORT SANTÉ**

HALL POLYVALENT D'AUBUSSON

 Renseignements / Inscription pour les associations :
Clé de Contacts
david.cledecontacts@gmail.com / 05 55 67 77 29

 **AUBUSSON**
LE DÉPARTEMENT

6. Le travail préparatoire pour le jour-J

Pour bien préparer sa journée au Forum, il est important de se fixer des objectifs comme par exemple le nombre de nouveaux bénévoles, le nombre de licenciés pour les associations sportives, le nombre de nouveaux adhérents, etc. Ainsi, il sera plus simple de mener sa journée en ayant cette ligne directrice avec ces objectifs.

Une feuille d'émargement⁵ devrait être créée pour que les visiteurs intéressés par l'association puissent laisser leurs coordonnées pour que, par la suite, l'association puisse les recontacter car il est essentiel de garder ce contact post-forum. Ce sera aussi l'occasion de pouvoir donner des informations plus précises sur les actions de l'association.

Il est important de préparer ses démonstrations, activités, jeux à l'avance pour être prêt le jour-J. La communication sur les réseaux le jour même sera aussi primordiale pour rester proche de son public et pour, peut-être, attirer d'autres visiteurs. Il faudra faire des photos, vidéos des activités, démonstrations, initiations proposées, publier des stories en direct sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, Snapchat, etc. Cette communication en directe sur les réseaux sociaux peut aussi être l'occasion de permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer au Forum de le vivre de façon virtuelle.

7. Le travail post-forum

L'important, après un Forum des Associations, c'est de rester en contact avec les personnes qui se sont rendues sur le stand de l'association grâce à la feuille d'émargement. Tout d'abord, le fait de rester en contact permet de remercier toutes les personnes qui se sont déplacées et qui se sont arrêtées au stand de l'association. Ensuite, c'est l'occasion de donner des informations plus précises aux éventuels futurs adhérents ou bénévoles. En effet, ces personnes ont peut-être besoin de temps pour se décider pour les activités qu'ils vont pratiquer pendant l'année ou

⁵ Voir feuille d'émargement en annexe VII

pour choisir dans quelle association elles vont devenir bénévoles. Ce contact post-forum est donc essentiel.

Ensuite, après le Forum, il est judicieux de faire un retour en photos et/ou vidéos de la ou des journées. Le but est de partager ces photos et vidéos sur les réseaux sociaux, dans la presse et même de les envoyer par mail aux associations qui étaient présentes ainsi qu'aux partenaires. C'est également l'occasion de remercier tous les participants de cet événement pour leur investissement et leur disponibilité.

Enfin, chaque association pourra se faire un bilan qui résumera notamment si les objectifs fixés ont été atteints ou non, les résultats obtenus ainsi que les points forts et les points faibles au sein de l'association mais également du Forum en général. Ces bilans pourront ensuite être transmis auprès de l'association organisatrice, à savoir Clé de Contacts, pour évaluer les choses à améliorer pour les prochains forums.

C. Un monde associatif impacté par la crise sanitaire depuis deux ans

Pendant deux ans, le Forum n'a pas eu lieu à cause de la crise sanitaire de la Covid-19. Ces deux années sans Forum ont été néfastes pour de nombreuses associations qui ont déjà été affaiblies par la pandémie mondiale mais c'est surtout pendant ces deux années que de nombreuses personnes et familles se sont retrouvées en difficultés et auraient aimé pouvoir participer à un Forum des associations pour pouvoir bénéficier des services d'associations notamment d'aide à la personne, de soutien psychologique ou autre. Services dont elles ne connaissaient pas forcément l'existence.

La crise sanitaire a énormément impacté le monde associatif. Une enquête⁶ en trois volets a été réalisée par le Mouvement associatif en lien avec la Direction de la jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative et en partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations et Recherches et Solidarités. Les deux premiers volets de l'enquête ont été réalisés en mars et juin 2020. Pour ce troisième

⁶ Troisième volet de l'enquête : « #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? » réalisée du 30 mars au 16 mai 2021

volet, environ 10 000 associations ont fait part de leur témoignage sur leur situation par rapport à l'impact de la crise sanitaire sur différents sujets les concernant. Nous allons ici nous intéresser aux résultats concernant la région Nouvelle-Aquitaine où se trouve la Creuse. Pour la Nouvelle-Aquitaine, 890 associations ont répondu. Ce troisième volet s'articule autour des impacts de la crise (1), de la situation des associations (2), de leurs préoccupations (3), de leurs besoins (4) et de leurs projets pour le futur (5).

1. Les impacts de la crise sanitaire

La première question était : « Quelles sont les difficultés liées à la crise qui ont impacté le plus fortement le bénévolat dans votre association ? ». 62% des associations ont répondu que la première difficulté était l'impossibilité pour les bénévoles de mener leurs actions (locaux et installations inaccessibles). 62% ont aussi parlé de la perte de contact avec certains bénévoles à cause de l'arrêt temporaire des activités de l'association. La troisième difficulté recensée concerne l'arrêt de certains bénévoles dû à la peur d'attraper le virus pour 44% des répondants.

Pour la deuxième question qui concernait les ressources et charges financières affectées par la crise, 56% des associations ont répondu qu'elles avaient subi une baisse des ressources provenant des cotisations, 40% ont connu une perte significative de revenus d'activités et 21% ont eu des dépenses engagées à perte à cause de l'annulation de certaines activités. La perte de subventions publiques n'arrive qu'en huitième position avec 13% des répondants.

La troisième question porte sur l'évolution des partenariats publics et privés. Pour les partenariats publics, à 45% ils sont globalement maintenus et ne font pas l'objet de changement et pour les partenariats privés, ils se sont affaiblis pour 30% des répondants. Nous pouvons donc constater que la crise sanitaire n'a pas provoqué la création de nouveaux partenariats, bien au contraire. Au mieux, ils se sont maintenus ou sinon ils se sont affaiblis.

2. La situation des associations

Sur le thème de la situation des associations, trois questions ont été posées sur la période du début d'année 2021. Une sur la situation générale de l'association, une sur la situation vis-à-vis du bénévolat et une sur la situation financière. Les réponses ont respectivement étaient « difficile » pour les deux premières questions à 50% et 46% mais étonnamment, pour la question sur la situation financière, la réponse pour 57% des répondants était « bonne ». La réponse « difficile » arrive quand même en deuxième position à 32% pour la situation financière. Cela signifie que la moitié des associations de la région Nouvelle-Aquitaine ont réussi à sauvegarder une bonne situation financière malgré l'arrêt de leurs activités.

3. Les préoccupations

S'agissant des préoccupations, la question était « Quelles sont vos préoccupations immédiates concernant le déroulement des activités de votre association ? ». En première position, à 70%, arrive la réouverture des structures d'accueil ou des locaux mis à disposition pour mener à bien les activités. En deuxième position, à 59% il s'agit de la nécessaire adaptation des activités face à la situation sanitaire. En troisième position, c'est la reprise ou la poursuite des relations avec les adhérents à 57%. En quatrième position arrive la mobilisation ou remobilisation des bénévoles à 51%. L'application des mesures barrières lors des activités était une préoccupation n'arrivant qu'en sixième position (36%).

4. Les besoins des structures associatives

Pour les besoins des associations dans les semaines suivant l'enquête, les six plus importants concernent le besoin de dons en nature ou financiers (41%), une aide à la communication pour donner ou redonner de la visibilité aux actions des association (37%), la confirmation des subventions annoncées (35%), un accompagnement à la coopération et à la mutualisation entre associations (35%), un accompagnement à la recherche de financements (32%) et une aide financière exceptionnelle au regard de la situation (26%).

Cependant, nous pouvons observer que 55% ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin de facilités de trésorerie et 49% n'ont pas besoin de report de remboursement de crédits. Ce qui confirme les résultats sur la situation financière plus haut où 57% ont répondu que leur situation financière était « bonne ».

A propos des sujets d'inquiétude, les associations ont donné comme première réponse à 61% le maintien du lien avec les bénéficiaires/adhérents de l'association. En deuxième position arrive la diminution du nombre d'adhérents à 57% et enfin, en troisième position, il s'agit des ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association à 41%.

5. La vision du futur

Enfin, concernant la rubrique du futur, les associations restent créatives et font tout pour se maintenir et même pour continuer à se développer puisque 56% ont répondu qu'elles envisageaient peut-être ou même certainement de nouveaux projets. 32% précisent qu'elles ne souhaitent pas réorienter leur projet social ainsi que leur plan d'actions mais que certains changements à la marge seront indispensables. Enfin, 29% sont favorables au rapprochement avec d'autres associations notamment pour créer de nouvelles coopérations ou renforcer des coopérations existantes et 27% souhaitent rechercher des mutualisations utiles.

Bilan professionnel et personnel :

Apports professionnels :

Ces trois mois de stage au sein de l'association Clé de Contacts ont d'abord contribué à l'accroissement de mes compétences et savoir-faire professionnels. J'ai eu l'opportunité de faire face à une multitude de situations dans des champs de compétences divers. Cela concerne aussi bien des sujets relatifs à la gestion des ressources humaines (gestion d'équipe, droit du travail) que l'aspect fonctionnement d'une structure (recherche de financements, lien avec les partenaires publics et privés, communication interne et externe, gestion de projet). Autrement dit, cette expérience professionnelle est venue compléter des acquis théoriques constitués tout au long de mon cursus universitaire et plus particulièrement dans le cadre de cette dernière année de Master 2 D2A2E2S. La mise en application de connaissances universitaires est venue apporter beaucoup plus de concret à cette fin d'études supérieures.

Intégrer du jour au lendemain une équipe qui travaille ensemble depuis plusieurs mois voire plusieurs années peut parfois être difficile. Il faut faire preuve de patience, d'écoute et d'ouverture d'esprit. Toutefois, j'ai réussi à m'adapter très vite tout en intégrant l'équipe. Cela aura été bénéfique tout au long de ces trois mois puisque la bonne entente est venue grandement faciliter l'accomplissement de mes missions. Je suis plus que satisfaite de cet aspect-là qui n'était pas le plus évident pour moi au départ. Je repars donc avec cette conviction que je suis capable m'intégrer rapidement dans une équipe pour travailler ensemble et surtout que je suis capable de m'adapter à différentes situations. Ce qui est pour moi un atout aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

J'ai toujours entendu parler de l'importance du réseau. Aujourd'hui, j'en fais le constat et je peux confirmer cette phrase que l'on entend très fréquemment. En effet, ce stage m'a permis de rencontrer une multitude de personnes et dans des domaines les plus variés les uns que les autres. Contrairement à mon stage précédent, cette fois-ci, j'ai réellement pu échanger avec d'autres personnes tels que des partenaires, des élus ou encore des parents. Professionnellement, je considère cela comme un

réel atout puisque j'ai pu me faire connaître d'un grand nombre de personnes et j'espère sincèrement que cela me permettra d'accéder à l'emploi au plus vite.

Enfin, il me semble important de mettre en avant le champ d'action très large et donc la polyvalence de Clé de Contacts. Plus que le simple fait de toucher à de nombreuses thématiques et donc d'acquérir des compétences dans ces divers domaines, cela permet une remise en question perpétuelle. Plus spécifiquement, cela oblige sans cesse à aller chercher de l'information concernant la multitude de projets en cours et de s'adapter rapidement. Cette capacité de veille, de polyvalence et d'adaptation représente sans aucun doute un atout majeur dans le monde professionnel.

Apports personnels :

Je quitte ce stage avec la satisfaction d'avoir pu travailler sur des points importants de ma personnalité tels que mon ouverture aux gens ou encore le contrôle de moi-même. Je me considère beaucoup plus ouverte d'esprit. De plus, je constate une réelle amélioration sur le contrôle de moi-même. Plutôt de nature impulsive, à présent, je sais que je suis capable de poser les choses de façon calme et réfléchie dans ma prise de décisions notamment face à « l'inconnu » et j'en suis plus que satisfaite car je suis convaincue que cela me sera bénéfique dans le futur.

En utilisant et en mettant en avant de nombreuses connaissances acquises pendant ma formation universitaire, j'ai enfin pu réaliser l'étendue de mon champ de compétences. De fait, je me sens beaucoup plus rassurée et totalement prête à intégrer le monde du travail. Sur ce sujet, cette expérience professionnelle m'aura fait le plus grand bien. Cela m'a plus particulièrement permis de reprendre confiance en moi. J'aspire donc à plus de sérénité concernant mon avenir professionnel. Mais surtout, point le plus important selon moi, je suis certaine aujourd'hui de mon choix d'orientation professionnelle. Le monde associatif et plus précisément dans le domaine de l'éducation, de la famille et du social est fait pour moi. Je suis déterminée à poursuivre sur cette voie. Ces métiers permettent d'agir auprès d'une population et d'un territoire et d'en mesurer les effets dès le court terme. C'est une fierté de pouvoir

apporter de l'aide et du soutien à des personnes en difficulté. Mais surtout, je crois que le plus important pour moi est de contribuer au développement d'un territoire auquel je suis très attachée. La notion d'intérêt général prend alors tout son sens.

Enfin, j'aimerais conclure sur le fait que ce stage m'a également permis de rencontrer des personnes ayant le cœur sur la main et d'une profonde gentillesse avec qui j'ai pu créer de réels liens d'amitié ce qui est donc très enrichissant du côté personnel surtout après ces deux années de crise sanitaire où les relations sociales n'étaient pas évidentes.

Conclusion :

Tout au long de ce rapport, je me suis efforcée à répondre à l'amélioration de l'attractivité du territoire creusois grâce à l'organisation du Forum des associations qui aura lieu en septembre 2022. Rappelons-le, le territoire creusois est un territoire souvent dénigré, rabaissé et surtout mal jugé de par son très faible nombre d'habitants. Certes, il s'agit d'un territoire comportant d'importantes difficultés démographiques avec un contexte économique largement défavorable, une population avec de faibles revenus, peu diplômées et vieillissante mais c'est un territoire qui comporte de nombreux atouts. En effet, c'est notamment sa qualité de vie et son environnement verdoyant qui font de ce département un réel havre de paix en contact avec la nature. De plus, nous constatons un léger solde migratoire positif ce qui est un point très positif et qui prouve que des personnes viennent encore s'installer en Creuse. Cependant, de nombreux efforts doivent encore être réalisés pour changer complètement et définitivement l'image de ce département vu comme peu attractif mais qui regorge de surprises.

Ce qui va rendre la Creuse plus attractive c'est notamment le secteur associatif qui est conséquent sur ce territoire. En effet, c'est un des départements où il y a le plus de création d'associations et où il y a le plus d'associations employeuses. Le monde associatif a donc une place importante dans la vie de ce territoire rural et c'est principalement ces associations qui vont animer ce département et tout faire pour le rendre attractif.

Cette attractivité est d'ailleurs améliorée par un événement phare de la vie associative : le Forum des associations. En effet, c'est lors de cette journée festive et de divertissement que les habitants vont pouvoir se rendre compte du nombre d'associations du territoire mais aussi de la palette d'activités diverses et variées qu'elles proposent. Ce sont ces activités qui vont rythmer la vie des personnes que ce soit pour les plus petits ou pour les plus grands et dans n'importe quel domaine. En effet, nous pouvons aller des activités sportives aux activités culturelles en passant par des activités plus sociales qui auront pour but de venir en aide aux personnes défavorisées par exemple grâce à des forts élans de solidarité. C'est là toute la

richesse de ce département. Grâce au Forum des associations, le tissu associatif local sera valorisé ce qui donnera certainement envie aux habitants de s'investir à leur tour dans la vie de leur territoire.

Cependant, nous le savons tous, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a touché notre pays ces deux dernières années et a provoqué de nombreux bouleversements. Le monde associatif a notamment été impacté avec par exemple l'arrêt du Forum pendant ces deux années de coronavirus. Il est donc encore compliqué actuellement pour certaines associations de réussir à redémarrer après les différents confinements et autres mesures prises dans le but de limiter la propagation du virus. En effet, beaucoup de bénévoles n'ont pas souhaité continuer par peur de la contamination, idem pour les adhérents/licenciés et de nombreuses familles ont connu d'importantes difficultés financières les empêchant de pratiquer certaines activités. Il faut donc réussir à remobiliser le public, notamment via le Forum des associations, pour continuer de faire vivre nos associations, d'améliorer l'attractivité du territoire, d'aider les personnes dans le besoin, de permettre à chacun de pratiquer les loisirs qu'il souhaite et surtout pour que la vie continue au sein de notre beau département creusois et que cette vie soit la plus sereine et belle possible.

Bibliographie / webographie :

- Projet social de Clé de Contacts (2021-2024)
- Convention Territoriale Globale entre la CAF de la Creuse et la Communauté de Communes Creuse Grand Sud (2020-2024)
- Projet Educatif de Territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud (2020-2022)
- Statuts de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud
- Enquête du Mouvement associatif « #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? » réalisée du 30 mars au 16 mai 2021
- Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud
- <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-97.htm>
- <https://www.helloasso.com/blog/comment-organiser-un-forum-des-associations-en-respectant-les-normes-sanitaires>
- <https://www.assoconnect.com/blog/preparer-forum-associations/>
- <https://www.helloasso.com/blog/pourquoi-se-rendre-a-un-forum-des-associations/>
- <https://www.carrieres-publiques.com/actualite-fonction-publique-passer-les-concours-avec-une-experience-associative-d-1631>
- <https://www.associations.gouv.fr/la-validation-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-vae.html>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000045272162/2022-03-01>

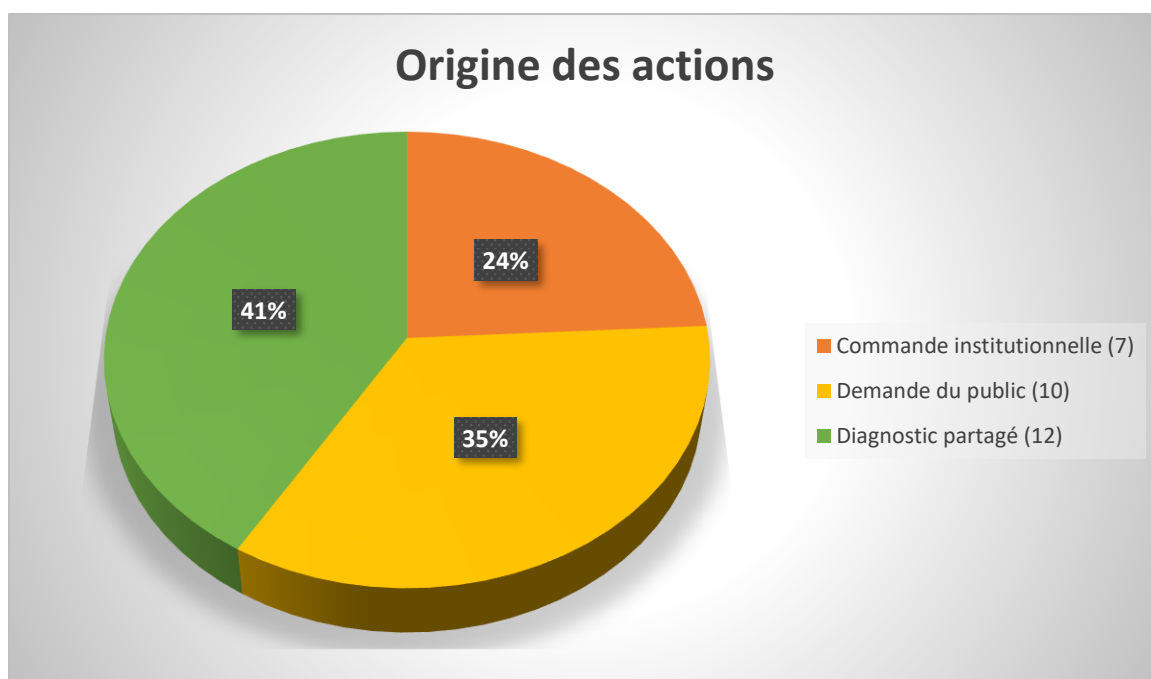
- <https://www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html>
- <https://www.creuse.fr/La-Creuse-100-attractive-Gueret-choisie-pour-accueillir-des-agents-de-Bercy>
- <https://e-immobilier.credit-agricole.fr/conseils/marche/3-bonnes-raisons-de-vivre-et-travailler-en-creuse>
- <https://www.esprit-creuse.fr/vivre-en-creuse>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-23>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200044014>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200044014>
- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/pauvrete-realite-limousin-1737827.html>
- <https://creuse-grand-sud.fr/blog/2021/02/24/la-premiere-convention-territoriale-globale-signee-en-creuse-entre-la-caisse-dallocations-familiales-et-la-communaute-de-communes-creuse-grand-sud/>
- https://creuse-grand-sud.fr/pdf/Portrait_PT_CGS_Web.pdf
- <https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-creuse-perd-de-nouveaux-des-habitants-selon-le-dernier-recensement-1609265309>
- https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012741#tableau-TCRD_048_tab1_departements
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5763691>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2532173#tableau-figure1>

- <https://www.journaldunet.com/business/salaire/creuse/departement-23>
- https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/essentiel_23.pdf

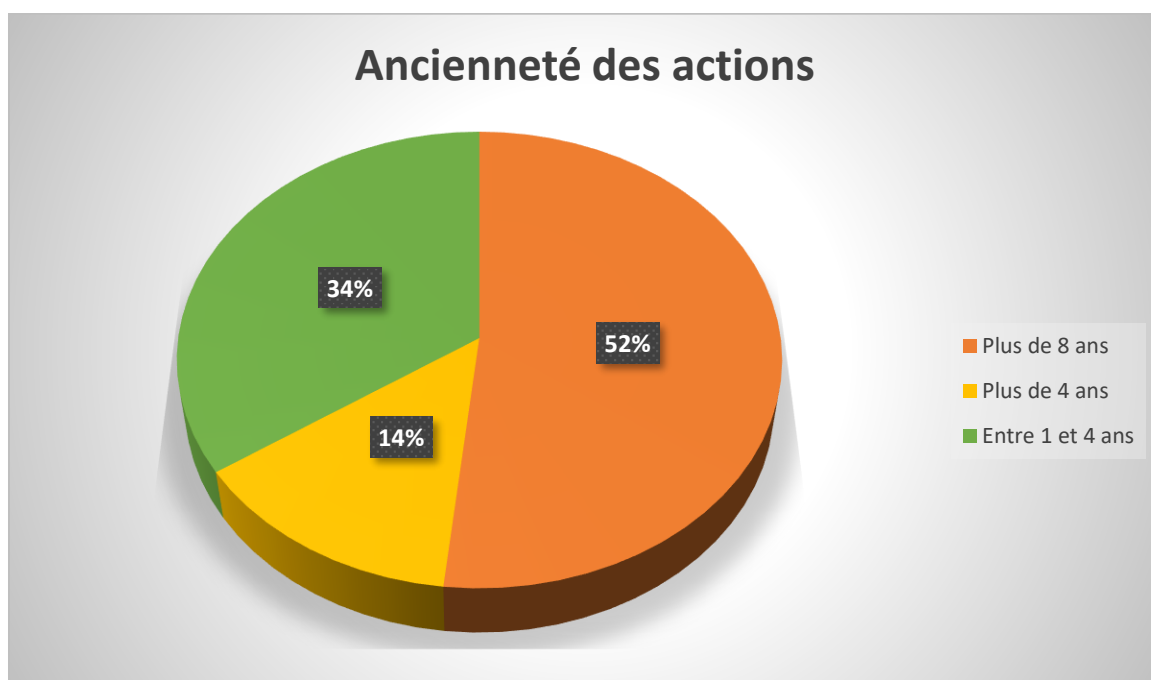
Tables des annexes

ANNEXE I : Graphique « Origine des actions » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	I
ANNEXE II : Graphique « Ancienneté des actions » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	I
ANNEXE III : Graphique « Proximité des activités » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	II
ANNEXE IV : Graphique « Implication du public » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	II
ANNEXE V : Courrier de déclaration de manifestation.....	III
ANNEXE VI : Formulaire d'inscription Forum des associations 2022.....	IV
ANNEXE VII : Feuille d'émargement Forum des associations 2022.....	V

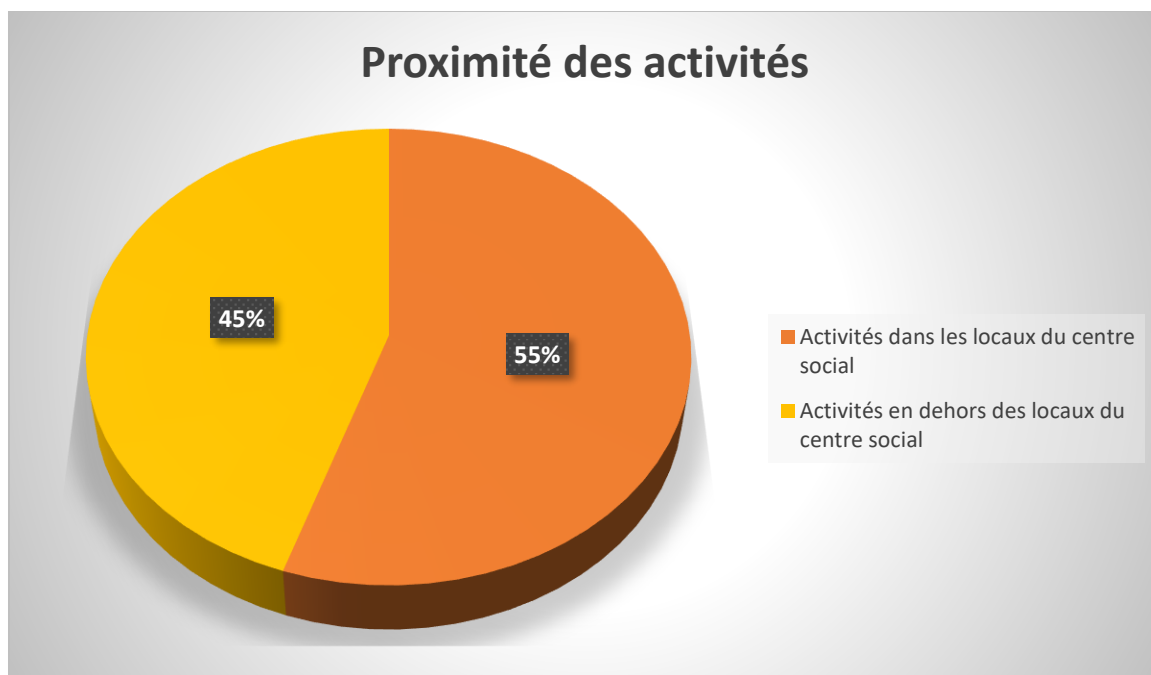
ANNEXE I : Graphique « Origine des actions » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024)



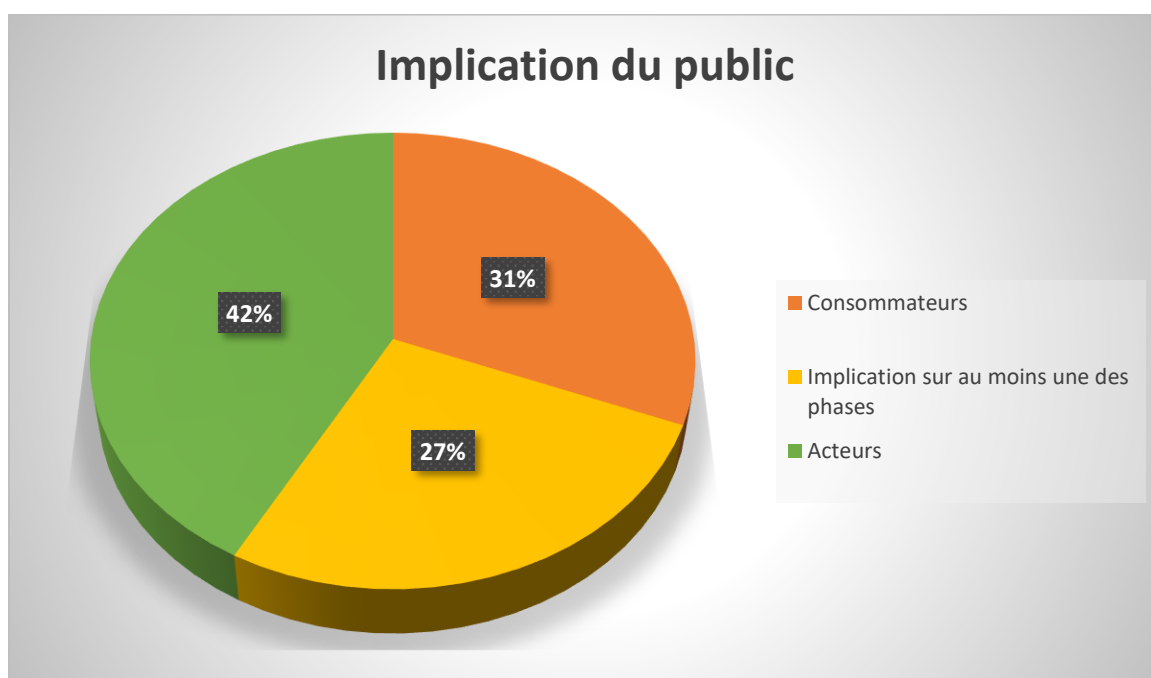
ANNEXE II : Graphique « Ancienneté des actions » issu du Projet Social de Clé de Contacts (2021-2024)



ANNEXE III : Graphique « Proximité des activités » issu du Projet Social de Clé de Contacts (2021-2024)



ANNEXE IV : Graphique « Implication du public » issu du Projet Social de Clé de Contacts (2021-2024)



ANNEXE V : Courrier de déclaration de manifestation



À Aubusson, le 30/05/2022

Sous-Préfecture d'Aubusson
5 rue Saint Jean
23200 Aubusson

Objet : Déclaration de manifestation

Monsieur le Sous-Préfet,

Je vous informe que l'association Clé de Contacts souhaite organiser le Forum des Associations :

- **Le vendredi 9 septembre 2022 de 9H30 à 17H pour l'accueil des publics scolaires**
- **Le samedi 10 septembre 2022 de 10H à 18H pour l'accueil du grand public**
- **Au Hall Polyvalent d'Aubusson, situé Avenue d'Auvergne**

Nous estimons le nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment à 250 personnes.

Voici la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'événement avec leurs nom, prénom, domicile et moyen de contact :

- Madame RAPINAT Isabelle, directrice de l'association Clé de Contacts / 10 Avenue de la République, 23200 Aubusson / 05 55 67 77 29
- Monsieur BARRAUD David, directeur adjoint de l'association Clé de Contacts / 10 Avenue de la République, 23200 Aubusson / 05 55 67 77 29

Nous tenons à vous préciser que nous sommes en contacts réguliers avec la Mairie d'Aubusson et ses services pour s'assurer de la bonne marche du Forum.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir le dossier de déclaration en retour de ce courrier ainsi que toutes les informations relatives au protocole sanitaire en vigueur, sous réserve de changement de la situation sanitaire.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

BARRAUD David

ANNEXE VI : Formulaire d'inscription Forum des associations 2022

FORUM DES ASSOCIATIONS 2022 Fiche d'inscription

Présidentes, Présidents d'associations du sud creusois,

Après deux années blanches, l'association Clé de Contacts s'engage de nouveau dans l'organisation du Forum des Associations.

Le Forum se déroulera sur 2 jours : les dates retenues sont le **vendredi 9 septembre 2022 et le samedi 10 septembre 2022 au Hall polyvalent d'Aubusson**. Le vendredi 9 septembre sera réservé aux scolaires tandis que le samedi sera réservé au grand public. Les horaires d'ouverture sont :

- Le vendredi : 9h30 – 17h
- Le samedi : 10H – 18H

Vous pourrez installer votre stand à partir de 8H.

Afin de valider l'inscription de votre association, merci de remplir cette fiche et la retourner par courrier ou par mail : david.cledecontacts@gmail.com

Association :

Participera au Forum des Associations :

Uniquement le samedi 10 septembre 2022 : ☐ OUI

Le vendredi 9 septembre et le samedi 10 septembre 2022 : ☐ OUI

Association représentée le jour du forum par :

Mail :

Téléphone :

Besoins logistiques (tables, chaises, électricité, grilles, etc.) et remarques / demandes particulières :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE VII : Feuille d'émargement Forum des associations 2022

Feuille d'émargement – Forum des Associations 2022

Nom / Prénom	Adresse mail	Téléphone

Tables des matières

Remerciements.....	
Sommaire.....	
Introduction :	1
I. La Creuse, un territoire hyper rural oscillant entre difficultés et atouts	6
A. Un territoire de difficultés démographiques et économiques	6
1. Une croissance démographique toujours en déclin	6
2. Un contexte économique défavorable	8
3. Un important secteur non marchand	10
B. Un territoire qui, malgré tout, possède de nombreux atouts	12
1. Un territoire où il fait bon vivre	12
2. Un prix de l'immobilier très attractif.....	12
3. Une terre de sportifs de plein air et de richesses culturelles	13
C. Les spécificités de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud	14
1. Des facteurs démographiques et économiques défavorables	14
2. Un territoire intercommunal s'organisant autour d'un pôle structurant.....	15
3. Le fonctionnement et les compétences de Creuse Grand Sud	17
II. L'importance du secteur associatif pour venir répondre aux besoins de la population	19
A. Les besoins de la population	19
1. Des besoins recensés dans la Convention Territoriale Globale	19
2. Des besoins dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Parentalité	20
3. Des besoins dans les domaines de la Jeunesse et de la Mobilité	21
4. Les besoins des publics adultes en termes d'insertion sociale et professionnelle	22

B.	L'association Clé de Contacts : un centre social en réponse aux besoins de la population.....	23
1.	Un pôle majeur du territoire	24
2.	Une association qui s'adapte à la population de son territoire et à ses difficultés économiques et sociales	27
3.	Une association diversifiée et polyvalente	29
III.	L'organisation d'un forum des associations, revenant après deux ans d'absence, pour booster l'attractivité du territoire creusois	32
A.	Les enjeux d'un forum des associations au service de l'attractivité du territoire creusois.....	32
1.	Une journée conviviale de divertissement au sein du territoire.....	33
2.	La valorisation du tissu associatif local.....	33
3.	L'enjeu principal : le recrutement de bénévoles, membres et adhérents.....	34
4.	Un gain de notoriété attirant de potentiels partenaires et financeurs.....	36
B.	L'organisation administrative et technique de ce type d'événement	37
1.	Le choix de la date, de la durée et du lieu	37
2.	Le contact des associations et des établissements scolaires	38
3.	L'aspect administratif : la déclaration de l'événement à la Préfecture et à la mairie	39
4.	L'organisation technique : disposition des stands, programme de démonstrations, espace buvette et restauration	40
5.	Une étape primordiale : la communication	41
6.	Le travail préparatoire pour le jour-J.....	43
7.	Le travail post-forum.....	43
C.	Un monde associatif impacté par la crise sanitaire depuis deux ans.....	44
1.	Les impacts de la crise sanitaire.....	45
2.	La situation des associations.....	46
3.	Les préoccupations	46

4. Les besoins des structures associatives	46
5. La vision du futur	47
Bilan professionnel et personnel :.....	48
Conclusion :.....	51
Bibliographie / webographie :	53
Table des annexes.....	
ANNEXE I : Graphique « Origine des actions » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	I
ANNEXE II : Graphique « Ancienneté des actions » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	I
ANNEXE III : Graphique « Proximité des activités » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	II
ANNEXE IV : Graphique « Implication du public » issu du Projet social de Clé de Contacts (2021-2024).....	II
ANNEXE V : Courrier de déclaration de manifestation.....	III
ANNEXE VI : Formulaire d'inscription Forum des associations 2022.....	IV
ANNEXE VII : Feuille d'émargement Forum des associations 2022.....	V